



LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN TEMPS DE PANDÉMIE COVID-19

Examen de la responsabilité des
entreprises à l'égard des travailleurs
et des communautés touchées



LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN TEMPS DE PANDÉMIE COVID-19

Examen de la responsabilité des entreprises à l'égard des travailleurs et des communautés touchées

Citer comme suit : Institute for Human Rights and Business (Institut pour les droits de l'homme et les entreprises), « Le respect des droits de l'homme en temps de pandémie COVID-19 : Examen de la responsabilité des entreprises à l'égard des travailleurs et des communautés touchées » (avril 2020) sur <https://www.ihrb.org/focus-areas/covid-19/report-respecting-human-rights-in-the-time-of-covid19>.

À propos de ce document : Ce document est divisé en quatre parties. La partie I présente un aperçu des impacts de la pandémie sur les droits de l'homme. La partie II souligne l'importance de la responsabilité qui incombe aux entreprises de respecter les droits de l'homme dans le contexte actuel. La partie III indique là où des changements doivent être mis en place et là où les bonnes pratiques sont mises en œuvre. Cette partie s'achève sur des recommandations aux entreprises. La partie IV anticipe l'avenir, dans la mesure du possible, et traite des implications à plus long terme. Les trois annexes présentent des exemples instructifs.

Crédits : Ce document repose sur des entretiens menés avec des spécialistes de la santé et des droits de l'homme, des professionnels travaillant dans des organisations humanitaires, des économistes et des chefs d'entreprise. Salil Tripathi de l'IHRB a dirigé les travaux de recherche et la rédaction de ce rapport avec des contributions de Scott Jerbi, John Morrison, Frances House et Haley St Dennis. Les annexes font référence aux réponses fournies par les entreprises lors de crises antérieures et aux travaux de recherche menés par Salil Tripathi en collaboration avec Irene Khan, ancien membre du conseil consultatif de l'IHRB.

Copyright : © Tous droits réservés. L'IHRB autorise la reproduction libre d'extraits de ses publications à condition que le crédit soit dûment attribué aux auteurs. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de traduction du rapport doivent être adressées à info@ihrb.org.

Table des matières

Introduction	4
I. Le virus, sa propagation et ses impacts sur les droits de l'homme	7
Mise en quarantaine, confinement et restrictions	11
Les risques de surveillance	12
Le racisme et la xénophobie	13
Les travailleurs migrants	14
Les femmes	14
Les plus démunis	15
Tous les droits sont importants	16
II. La responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme	17
III. Apporter la bonne réponse	23
Dans tous les cas et contextes	24
Améliorer les pratiques sur le lieu de travail	26
Protéger et aider les travailleurs	28
Gérer la maladie	30
Communiquer clairement	32
Mobiliser les syndicats	33
Soutenir et renforcer la chaîne d'approvisionnement	34
Respecter et rassurer les clients et les utilisateurs	37
Exploiter ses atouts avec créativité	39
Protéger les sans-papiers et les détenus	41
Échanger et collaborer avec les autorités	41
IV. Les implications à plus long terme	43
Annexe I. Assurer des services de santé pendant une épidémie	48
Annexe II. Apporter de l'aide pendant une catastrophe naturelle	51
Annexe III. La difficulté du rapatriement et de l'évacuation en toute sécurité pendant une crise	54
Ressources	56

Introduction



Introduction

La propagation de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la maladie respiratoire provoquée par le nouveau coronavirus¹, a eu en quelques mois des effets dévastateurs et exponentiels. Le virus, qui aurait initialement infecté des personnes se trouvant à proximité d'un marché d'animaux vivants à Wuhan dans la province de Hubei en Chine, s'est aujourd'hui répandu dans le monde entier. Les systèmes de santé sont mis à rude épreuve, entraînant un nombre alarmant de décès et de maladies graves.² L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a officiellement désigné la COVID-19 comme étant une pandémie. Les spécialistes de la santé ne sont pas encore en mesure de prévoir quand la dissémination ralentira, ni quand un vaccin sera disponible. Les scientifiques travaillent d'arrache-pied pour comprendre la COVID-19 et comment lutter contre cette maladie.

De nombreux gouvernements ont établi des règles strictes pour arrêter toute activité afin de ralentir la progression de la pandémie et permettre aux infrastructures de santé locales de faire face à la crise. La « distanciation physique » est la seule façon d'y parvenir jusqu'à ce qu'un vaccin efficace soit développé, testé et distribué.³ Sinon, les systèmes de santé dans le monde s'effondreront. L'expérience suggère que parmi les cas relevés, 80 % des infections seraient légères, 15 % nécessiteraient une hospitalisation et 5 %, des soins intensifs.⁴ Certains experts estiment que la COVID-19 serait bien plus mortelle que la grippe saisonnière, laquelle présente un taux de mortalité de 0,1 %. Cela signifie qu'en cas de vaste propagation du virus, le nombre de décès dans le monde pourrait se compter par millions.

L'impact économique est désastreux. L'une après l'autre, trois des plus grandes économies au monde, la Chine, l'Europe et les États-Unis, ont été sévèrement touchées. La fermeture de facto de petites et grandes entreprises dans de nombreux pays a paralysé l'économie globale. Cela a eu un effet sur les producteurs majeurs en Amérique Latine et en Afrique ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement industrielles en Asie. La maladie pourrait s'étendre aux pays plus pauvres où les infrastructures de santé publique sont fragiles, ce qui aggraverait et prolongerait la crise.

La plupart des économistes estiment que l'économie globale reculera de manière importante cette année et continuera de reculer pendant encore un certain temps.⁵ Les marchés boursiers et le commerce se sont effondrés, les avions ne volent plus et, dans de nombreux pays, les usines ont été fermées. Le tourisme a baissé partout dans le monde, et les sites célèbres et les villes débordantes d'activité ont l'air abandonnés. De nombreux événements importants, y compris les Jeux olympiques de Tokyo prévus pour l'été 2020, ont été reportés d'au moins un an. D'autres événements, comme les conférences commerciales, les conventions technologiques⁶, le pèlerinage à la Mecque,⁷ les festivals de musique et les tournois ont été annulés ou reportés en raison du virus. La planète s'est mise en veille.

Des millions de travailleurs font face à un avenir incertain, car les entreprises où ils travaillent pourraient ne pas survivre. Recevant des instructions contradictoires des gouvernements et des organisations, les entreprises

-
- 1 Données épidémiologiques sur la COVID-19 (Chine). À <https://www.wolframcloud.com/obj/examples/COVID-19China>
 - 2 Pour les dernières statistiques, veuillez consulter <https://www.worldometers.info/coronavirus/#countries>. Pour une représentation graphique, veuillez consulter <https://medgic.co/virus/>
 - 3 LICHFIELD Gideon, « We are not going back to normal, MIT Technology Review », 17 mars 2020. <https://www.technologyreview.com/2020/03/17/905264/coronavirus-pandemic-social-distancing-18-months/>
 - 4 Le taux de mortalité à Hubei, province de 59 millions de personnes, atteint 2,9 %. Ailleurs au pays, ce taux est de 0,4 %.
 - 5 GILES Chris, ARNOLD Martin, GREELEY Brendan, « OECD Warns coronavirus could halve global growth », Financial Times, 2 mars 2020. À <https://www.ft.com/content/1356af8c-5c6c-11ea-8033-fa40a0d65a98>
 - 6 GHAFARY, Shireen, « Facebook canceled a 5,000-person conference in San Francisco because of coronavirus », Vox Recode, 14 février 2020. <https://www.vox.com/recode/2020/2/14/21138181/facebook-Coronavirus-conference-CoVid-19-san-francisco-google-china-silicon-valley-tech-san-francisco>
 - 7 ASSOCIATED PRESS, « Saudi Arabia bans Citizens From Mecca Pilgrimage Over Virus Fears », 3 mars 2020. https://www.huffpost.com/entry/saudi-arabia-bans-citizens-from-mecca-pilgrimage_n_5e5fa89ac5b6732f50eb67fd

prennent des initiatives pour protéger leurs salariés et parfois leurs chaînes d'approvisionnement, sans aucune certitude concernant la fin de la crise.

Il n'existe que peu d'outils macroéconomiques pour lutter contre la crise. La politique fiscale ne saurait, à elle seule, augmenter la production lorsque des entreprises doivent fermer, faute d'argent,⁸ et que les chaînes d'approvisionnement sont aussi gravement perturbées. L'augmentation des dépenses en santé, l'achat de matériel médical et l'embauche de personnel dans le secteur de la santé peuvent avoir un impact positif sur l'économie. Mais il faut du temps aux usines pour refondre les processus de production, former les nouveaux travailleurs qui ont été licenciés dans d'autres secteurs et pouvoir répondre à la demande du marché.

La demande diminuant, des pans entiers de l'économie subissent des pertes très importantes.⁹ Il leur faudra des années pour s'en remettre, s'ils y parviennent un jour. Des stimulations monétaires, telles que des assouplissements quantitatifs, peuvent aider, mais pour cela, il faudrait que les marchés fassent confiance aux décideurs politiques, chose difficile en situation de panique. Plus que de mesures de relance, les entreprises, et en particulier, les petites entreprises, ont besoin de liquidités¹⁰ pour survivre. Les marchés ne se basent plus sur des pressentiments, mais sur des algorithmes, et de nombreuses transactions sont automatisées, sans besoin d'intervention humaine. Pourtant les effets peuvent être catastrophiques, car les fonds de pension baissent. Des idées comme le revenu de base universel, autrefois considéré comme radical, deviennent de plus en plus envisageables et sont mises en œuvre dans le cadre des réponses initiales. Certains gouvernements ont suspendu les remboursements de prêts immobiliers pour aider les personnes ayant perdu leur emploi. Bien que ces mesures apportent une aide immédiate, la perturbation de la vitesse de circulation de l'argent peut avoir des effets qui peuvent prolonger l'inévitable récession mondiale.

Face à l'ampleur et à la gravité de la crise actuelle, des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs se retrouvent confrontées à des défis aussi variés qu'inédits, qui nécessiteront une réflexion claire, une attention entièrement tournée vers les objectifs, une adhésion aux standards et aux normes internationales, de la créativité et enfin, un effort concerté pour une action collective. La survie des entreprises est importante, mais elle ne constitue qu'un sous-ensemble de la survie de notre humanité commune. Les entreprises doivent respecter les droits de tous ceux qui travaillent directement pour elles et user de leur influence pour garantir les droits de ceux qui travaillent pour leurs fournisseurs, leurs partenaires et leurs associés. Au-delà de cela, les entreprises ont des responsabilités à l'égard des communautés directement concernées par leurs activités, de même qu'à l'égard des utilisateurs et des consommateurs de leurs produits et services. Elles doivent réfléchir à des enjeux tels que la capacité de leurs produits et services à s'adapter pour répondre aux besoins critiques, urgents et futurs, appuyer les opérations de secours et contribuer à la recherche. Les entreprises doivent aussi explorer d'autres moyens positifs pour améliorer le dialogue avec le grand public sur la planification à long terme pour éviter une nouvelle crise et être, tous ensemble, plus résilients à l'avenir.

Ce document est divisé en quatre parties. **La partie I** présente un aperçu des impacts de la pandémie sur les droits de l'homme. **La partie II** détaille l'importance de la responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme dans le contexte actuel. **La partie III** indique où il faut apporter des changements et dans quels cas les bonnes pratiques sont mises en œuvre. Cette partie s'achève sur des recommandations aux entreprises. **La partie IV** anticipe l'avenir, dans la mesure du possible, et examine les implications à plus long terme. Les trois annexes présentent des **exemples instructifs** : comment Sime Darby a traversé l'épidémie d'Ebola au Libéria ; les actions entreprises par ExxonMobil pour gérer les suites de l'ouragan Harvey aux États-Unis ; et enfin, comment des entreprises telles que BP et Daewoo ont réagi au conflit armé en Libye. Le but de ces exemples supplémentaires est de mieux comprendre ce que les entreprises ont fait dans d'autres contextes imprévus similaires.

8 LINNANE Ciara et LEE Jaimy, « What Apple, Microsoft, GE and other U.S. companies are saying about the coronavirus outbreak », Marketwatch, 22 mars 2020. <https://www.marketwatch.com/story/what-apple-walmart-and-other-us-companies-are-saying-about-the-Coronavirus-2020-02-18>

9 GRAY Sarah, « Apple warns that the coronavirus is expected to hurt quarterly revenue due to store closures in China and impacted iPhone production », Business Insider, 17 février 2020. <https://www.businessinsider.com/apple-warns-that-Coronavirus-CoVid-19-expected-to-hurt-revenue-2020-2>

10 LAZAER Edward, « Economic Stimulus Is the Wrong Prescription », New York Times, 24 mars 2020 <https://www.nytimes.com/2020/03/24/opinion/coronavirus-stimulus-economy-liquidity.html>

PARTIE I :

Le virus, sa propagation et ses impacts sur les droits de l'homme

Hôpital réservé aux patients du
coronavirus à Odisha, en Inde

Wikimedia/Gouvernement d'Odisha

PARTIE I :

Le virus, sa propagation et ses impacts sur les droits de l'homme

1

La variante récente du coronavirus, appelée maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)¹¹ est une forme du virus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SARS-CoV-2). Les gouvernements dans le monde entier ont réagi de façon non coordonnée face à l'épidémie, bien que l'Organisation mondiale de la Santé ait appelé à prendre la menace au sérieux et fini par déclarer l'état de pandémie.¹² Certains gouvernements ont mis du temps à divulguer la gravité de la situation,¹³ instauré des mesures de censure¹⁴ et menacé des journalistes.¹⁵ D'autres¹⁶ ont dénigré l'importance de la maladie, une opinion répétée par les médias,¹⁷ et ce retard a coûté la vie à des milliers de personnes. D'autres encore ont profité de la crise¹⁸ pour mettre en place des mesures de contrôle qui portent atteinte aux droits de l'homme. Quelques gouvernements ont eu le mérite de prendre les mesures appropriées. Certains ont réagi rapidement et fait preuve d'une grande flexibilité.¹⁹ Mais dans un monde interconnecté, beaucoup n'ont pas pu ne pas réagir et ont dû imposer davantage de restrictions.²⁰ Tandis que les tergiversations continuent dans certains pays, la désinformation²¹ prolifère et complique les efforts pour combattre la maladie.

On retrouve sur l'internet beaucoup de conseils fallacieux et d'affirmations contestables, notamment des théories conspirationnistes et de faux médicaments miracles. Il en est de la responsabilité des gouvernements de veiller à ce que de pareils mensonges soient réfutés efficacement. Mais la crédibilité

- 11 NATIONAL INSTITUTE OF ALLERGY AND INFECTIOUS DISEASES, SARS-COV-2 https://www.viprbrc.org/brc/home.spg?decorator=corona_ncov
- 12 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, « L'OMS déclare que la flambée de COVID-19 constitue une pandémie », 12 mars 2020 <http://www.euro.who.int/en/health-topics/health-emergencies/coronavirus-CoVid-19/news/news/2020/3/who-announces-CoVid-19-outbreak-a-pandemic>
- 13 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, « Nouveau coronavirus (2019-nCoV) RAPPORT DE SITUATION - 1 », 21 janvier 2020 <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200121-sitrep-1-2019-ncov.pdf> Le premier patient ayant présenté des symptômes a été identifié à Wuhan le 1er décembre 2019. Environ un mois plus tard, le 31 décembre, les autorités de Wuhan ont annoncé que 27 personnes étaient atteintes de pneumonie d'un type encore inconnu. Ils ont alerté l'Organisation mondiale de la Santé et identifié le nouveau virus, le 2019-nCoV une semaine plus tard. Le premier décès a été annoncé le 11 janvier. Le 29 janvier, des cas de 2019-nCoV étaient signalés dans 15 pays.
- 14 AMNESTY INTERNATIONAL, « Coronavirus: Stop censorship in China » <https://www.amnesty.org/en/get-involved/take-action/coronavirus-end-censorship-in-china/>
- 15 PEN DELHI, « PEN Delhi on the importance of press freedom in India in the time of Coronavirus », 2 avril 2020 <https://pendelhistatements.wordpress.com/2020/04/02/pen-delhi-on-the-importance-of-press-freedom-in-india-during-coronavirus/>
- 16 ABUTALEB Yasmeen, DAWSEY Josh, NAKASHIMA Ellen, MILLER Greg, « The U.S. was beset by denial and dysfunction as the coronavirus raged », Washington Post, 4 avril 2020 <https://www.washingtonpost.com/national-security/2020/04/04/coronavirus-government-dysfunction/?arc404=true>
- 17 PETERS Jeremy W, « Alarm, Denial, Blame: The Pro-Trump Media's Coronavirus Distortion », New York Times, 3 avril 2020 <https://www.nytimes.com/2020/04/01/us/politics/hannity-limbaugh-trump-coronavirus.html>
- 18 NOVAK Benjamin et KINGSLEY Patrick, « Hungary's Leader Grabbed Powers to Fight the Virus. Some Fear Other Motives », New York Times, 5 avril 2020 <https://www.nytimes.com/2020/04/05/world/europe/victor-orban-coronavirus.html>
- 19 FLEMING Sean, « Le ministre des affaires étrangères de la Corée du Sud explique comment le pays a contenu COVID-19 », Forum économique mondial, 31 mars 2020. <https://www.weforum.org/agenda/2020/03/south-korea-covid-19-containment-testing/>
- 20 GOUVERNEMENT DE SINGAPOUR, « The COVID-19 Situation in Singapore », 3 avril 2020 <https://www.gov.sg/article/pm-lee-hsien-loong-on-the-covid-19-situation-in-singapore-3-apr>
- 21 DE VYNCK Gerrit, GRIFFIN Riley et SEBENIUS Alyza, « Coronavirus Misinformation Is Spreading All Over Social Media », Bloomberg, 1er février 2020 <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-01-29/Coronavirus-misinformation-is-incubating-all-over-social-media>

gouvernementale est également discutable, étant donné la manière dont certains ont essayé de minimiser²² la nature de la crise ou considèrent la COVID-19 comme une affaire de routine.²³ Cela a entraîné une perte de confiance dans la communication officielle et accru le recours aux médias alternatifs, parmi lesquels des sources de propagande ou de désinformation, renvoyant notamment à des théories du complot.²⁴



La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelle que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale.

Organisation mondiale de la Santé



l'accès à une quantité suffisante d'aliments sains, la nutrition et le logement, l'hygiène du travail et la protection de l'environnement ainsi que l'accès à l'éducation et à l'information relatives à la santé, notamment la santé sexuelle et reproductive. Un autre aspect important est la participation de la population dans la prise de décisions relatives à la santé aux niveaux communautaire, national et international. »²⁵

Le droit à la santé est un droit fondamental reconnu sur le plan international. Depuis 1946, l'Organisation mondiale de la Santé reconnaît que la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par 170 pays, stipule que le droit à la santé est une obligation légale internationale qui doit être réalisée progressivement. Comme l'a souligné le Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, le droit à la santé est un « *droit global qui ne se limite pas seulement à la prestation de soins de santé appropriés en temps opportun, mais aussi aux facteurs fondamentaux déterminants de la santé tels que l'accès à l'eau salubre et potable et à des moyens adéquats d'assainissement,*

Dans une récente allocution devant le Conseil des droits de l'homme aux Nations Unies, la haute-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a décrit la pandémie du COVID-19 comme étant « *une menace grave aux droits à la vie et à la santé des personnes partout dans le monde* ». Elle a ajouté que le cadre international des droits de l'homme peut apporter « *des orientations cruciales susceptibles de renforcer l'efficacité* » de la réponse collective mondiale.

À quoi pourrait ressembler ce cadre ?

Le 24 mars 2020, les présidents des dix organes chargés des droits de l'homme des Nations Unies ont appelé à²⁶ une approche basée sur les droits de l'homme pour lutter contre la COVID-19. Ces experts ont appelé les dirigeants du monde entier à garantir le respect des droits de l'homme dans la planification des mesures visant à lutter contre l'épidémie qui menace la santé publique. Selon eux, les stratégies menées contre le virus doivent être inclusives. Ils ont souligné l'importance pour les gouvernements de protéger les droits à la vie et à la santé, et d'assurer l'accès aux soins de santé à tous ceux qui en ont besoin, sans faire de distinction. Une attention particulière doit être apportée aux personnes vulnérables, notamment « *les personnes âgées, les personnes souffrant de handicaps, les minorités, les populations autochtones, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, les personnes*

- 22 HUMAN RIGHTS WATCH, « China's Censorship Fuels Distrust On Coronavirus », 30 janvier 2020 <https://www.hrw.org/the-day-in-human-rights/2020/01/30> La Chine a d'abord tenté de réprimer la nouvelle, ce qui a aggravé le problème. Elle a ensuite imposé des restrictions draconiennes (notamment concernant la circulation), lesquelles étaient probablement devenues nécessaires puisqu'elles ont contribué à stopper la propagation du virus.
- 23 GABBATT Adam, « Mike Pence. not up to task, of leading US coronavirus response, say experts », The Guardian, 27 février 2020. <https://www.theguardian.com/us-news/2020/feb/27/mike-pence-coronavirus-response-experts>
- 24 JOLLEY D et LAMBERTY, « From "deep state" leaks to drinking bleach, research shows these coronavirus conspiracy theories could be as dangerous as the disease itself », Prospect, 2 mars 2020 <https://www.prospectmagazine.co.uk/science-and-technology/Coronavirus-conspiracy-reddit-theories-alcohol-mask-pope-positive>
- 25 Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale n° 14, « Le droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint », août 2000 <https://www.refworld.org/docid/4538838d0.html>
- 26 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « UN Human Rights Treaty Bodies call for human rights approach in fighting COVID-19 », 24 mars 2020 <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25742&LangID=E>

privées de liberté, les sans-abris et les personnes vivant dans des conditions de pauvreté. » Ils ont ajouté que les femmes présentent un risque disproportionnellement élevé, étant, dans de nombreux milieux, les principales soignantes des malades au sein de la famille.

Les experts ont souligné que les gouvernements doivent continuer d'assurer l'éducation à travers l'enseignement à distance et en garantir l'accès aux personnes en situation de handicap. Les États sont également obligés de garantir l'accès aux biens et aux services essentiels. Les experts ont également prévenu que les craintes et incertitudes liées à la pandémie peuvent susciter des préjugés et une quête de bouc émissaire. Les pays doivent éradiquer activement le racisme et la xénophobie. De nombreux États ont imposé des restrictions en matière de mobilité et une surveillance accrue, ce qui doit être fait dans un cadre légal. Ces mesures doivent être « *exceptionnelles et temporaires, strictement nécessaires et justifiées en raison de la menace pour la vie de la nation,* » et non pas une excuse pour étouffer la dissidence.

Ci-dessous un résumé des principales préoccupations des experts en matière de droits de l'homme qui doivent être prises en considération pour relever le défi posé par la pandémie. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre l'utilisation légitime des pouvoirs des États pour protéger la santé publique et la limitation de ces pouvoirs pour garantir le respect des droits de l'homme :

- **Respecter les droits**
- **Inclure tout le monde**
- **Garantir l'accès**
- **Protéger les personnes vulnérables**
- **Se préoccuper des femmes**
- **Éradiquer le racisme et la xénophobie**
- **Déployer les technologies**
- **Limiter les restrictions et la surveillance**
- **Autoriser les contestations**

Ensuite, 60 experts des droits de l'homme des Nations Unies ont publié un appel collectif,²⁷ soulignant que « *tout le monde, sans exception, a droit à des interventions vitales* ». La crise provoquée par la COVID-19 ne pourra pas être résolue uniquement par des mesures de santé publique et d'urgence. Tous les autres droits humains doivent également être pris en considération.²⁸ L'appel collectif indiquait que les principes de non-discrimination, de participation, d'autonomisation et de responsabilisation doivent être appliqués à toutes les politiques liées à la santé. Pour faire face à la crise, « *les États doivent prendre des mesures de protection sociale supplémentaires afin que leur aide atteigne ceux qui risquent le plus d'être touchés de manière disproportionnée par la crise. Cela inclut les femmes, qui sont déjà dans une situation socio-économique défavorisée et qui portent le poids de fournir des soins encore plus lourds et vivent avec un risque accru de violence sexiste.* » Les experts ont salué l'effort des professionnels de la santé du monde entier qui doivent faire face à une énorme charge de travail et risquent leur propre vie tout en faisant face à des dilemmes douloureux lorsque les ressources sont trop rares. Qualifiant la COVID-19 de sérieux défi mondial, les experts des Nations Unies ont souligné le rôle des entreprises, en déclarant : « *le secteur des entreprises, en particulier, continue d'avoir des responsabilités en matière de droits humains dans cette crise. Ce n'est qu'avec des efforts multilatéraux concertés, la solidarité et la confiance mutuelle que nous pourrions vaincre la pandémie tout en devenant plus résilients, plus mûrs et plus unis.* »

“

Le cadre international des droits de l'homme peut apporter des orientations cruciales susceptibles de renforcer l'efficacité des réponses collectives mondiales.

Michelle Bachelet
Haute-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme

”

27 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « COVID-19 et procédures spéciales » <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/SP/Pages/COVID-19-and-Special-Procedures.aspx>

28 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « No exceptions with COVID-19: "Everyone has the right to life-saving interventions" – UN experts say », 26 mars 2020 <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25746&LangID=E>

Tous les gouvernements doivent assumer la responsabilité principale de respecter, de protéger et d'honorer les droits de l'homme. La législation internationale sur les droits de l'homme permet aux gouvernements de suspendre certains droits tout en garantissant d'autres droits, sous réserve que cette suspension réponde à certaines normes. Par exemple, les Principes de Syracuse²⁹ définissent les cas dans lesquels les droits peuvent être suspendus pour protéger la santé publique, de sorte qu'un « *État peut prendre des mesures pour faire face à une menace grave pour la santé de la population... (ces) mesures doivent cibler spécifiquement la prévention de maladies... (et) il faut tenir compte du Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la Santé.* » Selon les experts en droit international, une telle suspension doit être dûment autorisée, limitée dans le temps et proportionnée, et les principes listent des normes péremptoires, ou certains droits qui ne peuvent en aucun cas être suspendus. En effet, les restrictions des droits de l'homme entravent, plutôt que facilitent, la réponse à une situation d'urgence sanitaire, et en compromettent l'efficacité.

Les gouvernements doivent certainement utiliser toutes les ressources à leur disposition pour investir dans la santé publique et protéger des vies. Mais l'expérience de COVID-19 montre aussi que tout en avançant, les gouvernements devront être clairs, honnêtes et transparents ; ne pas restreindre la libre circulation de l'information ; ne pas poursuivre ni pénaliser ceux qui soulèvent des questions ou des défis en matière de santé publique. Les gouvernements qui décrètent le confinement devront veiller à ce que les mesures soient humaines et n'aggravent pas la situation des personnes vulnérables, en particulier celle des travailleurs migrants. Ne pas déclarer tous les cas ne saurait constituer une option, ni même pour minimiser la menace. Les gouvernements devront se préparer aux pires scénarios pour éviter d'être pris au dépourvu. La transparence est une arme efficace en temps de crise, comme l'a montré Amartya Sen, lauréat du prix Nobel, dans ses travaux de recherche révolutionnaires³⁰ qui comparent les famines en Inde et en Chine.

Les sections suivantes portent sur des questions spécifiques relatives aux droits de l'homme dans le cadre de la pandémie actuelle de COVID-19. Dans la mesure du possible, chaque section fournit des exemples en rapport avec les rôles et responsabilités des acteurs économiques. Ces questions sont examinées plus en détail dans la partie III.

Mise en quarantaine, confinement, et restrictions

La décision d'isoler ou de mettre en quarantaine d'importants groupes de personnes ne peut se prendre que dans le respect de la loi. Elle doit être strictement nécessaire pour atteindre un objectif spécifique et légitime. Elle doit s'appuyer sur des preuves scientifiques et enfin, n'être ni arbitraire ni discriminatoire. Dans de telles situations, l'état de droit et les procédures juridiques restreignent les actions d'un État. C'est l'une des raisons pour lesquelles les décisions de quarantaine n'ont pas été aussi rapides dans certains pays. La mise en quarantaine doit être limitée dans le temps, respecter la dignité humaine et être soumise à révision. Les personnes mises en quarantaine doivent avoir accès aux produits de première nécessité, notamment à la nourriture, à l'eau, à un abri et à des soins de santé. Les experts des droits de l'homme recommandent également que les quarantaines, lorsqu'elles sont nécessaires, soient compatibles avec les normes et les lois relatives aux droits de l'homme. Autrement dit, la coercition ne doit être utilisée que lorsque cela est strictement nécessaire, et les mesures doivent être transparentes et équitables. Ces décisions sont tributaires des ressources.

29 Conseil économique et social des Nations Unies, Les Principes de Syracuse concernant les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui autorisent des restrictions ou des dérogations, document des Nations Unies E/CN.4/1985/4, Annexe (1985). <http://hrlibrary.umn.edu/instree/siracusaprinciples.html>. Voir également MILLER, Alan, « How a human rights-based approach can help us together get through the COVID-19 crisis » <https://www.strath.ac.uk/humanities/lawschool/blog/CoVid-19andhumanrightsleadership/>

30 SEN Amartya, *Development as Freedom*, Oxford University Press, 1999. Amartya Sen a écrit : « La famine apparaît seulement là où il n'y a pas de démocratie ».

La mise en quarantaine des patients et des porteurs présumés de la COVID-19 est devenue une nécessité. Désigner des hôpitaux et des services spécialisés est également essentiel. Mais ces périodes de quarantaine doivent être limitées, respecter la dignité des intéressés et leur donner accès aux commodités dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne. Même lorsque des zones ou des villes doivent être mises temporairement en quarantaine, il apparaît que les restrictions de masse frappent davantage les plus démunis que les plus aisés.

La législation sur les droits de l'homme permet aux États de restreindre temporairement certains droits dans des situations d'urgence. Ces droits peuvent inclure : le droit à la liberté d'expression (pour empêcher la diffusion de rumeurs, par exemple), le droit de libre réunion (pour prévenir la propagation du virus), et le droit de libre circulation (pour empêcher la dispersion du virus dans les zones non touchées). Étant donné que le risque de propagation du virus est réel, il est légitime pour les États de restreindre ces droits dans une certaine mesure. Mais comme nous l'avons déjà indiqué, une telle dérogation doit être limitée dans le temps, spécifique à la crise et non pas générale, et être placée sous la supervision d'autorités compétentes. Le risque est grand pour les droits de l'homme si des gouvernements s'approprient davantage de pouvoirs et mettent en place des infrastructures de surveillance susceptibles de devenir permanentes.³¹

Les risques de surveillance

La technologie peut fournir de précieux indices aux gouvernements qui tentent de retracer la propagation du virus en surveillant le trafic des télécommunications. Les sociétés de télécommunications peuvent fournir des informations utiles qui peuvent aider à identifier des régions et des personnes qui nécessitent une attention particulière. Les sociétés ont fourni à³² des gouvernements des « cartes thermiques » qui peuvent aider à déterminer les déplacements des personnes pendant la propagation de la maladie.

Cette surveillance constitue toutefois une réelle menace en termes de respect des droits de l'homme. Certains gouvernements auraient utilisé la technologie de reconnaissance faciale³³ pour identifier les personnes infectées qui bravaient les interdictions de déplacement. Ailleurs dans le monde, on utilise des codes lisibles par machine³⁴. Les autres techniques de surveillance sont notamment les drones à commande vocale utilisés par la police pour surveiller les rues durant le confinement. Dans certaines villes, les chauffeurs Uber sont avertis que leurs passagers sont susceptibles d'être porteurs du virus.³⁵ D'autres formes plus rudimentaires, mais intrusives, consistent à tamponner les personnes avec une encre indélébile.³⁶

En pratique

Vodafone a fourni des données et des cartes thermiques à certains gouvernements européens pour les aider à mieux comprendre les déplacements des personnes. Mais l'entreprise a indiqué que cette utilisation doit être « raisonnable et légitime », et ne fournit donc que des données anonymisées. Des applications plus récentes, comme celles qui alertent les utilisateurs s'ils se trouvent à proximité

31 HARARI Yuval Noah, « The World After Coronavirus », Financial Times, 20 Mars 2020. <https://www.ft.com/content/19d90308-6858-11ea-a3c9-1fe6fedcca75> APPLEBAUM Anne, « The People in Charge see an Opportunity », The Atlantic, 23 mars 2020

<https://www.theatlantic.com/ideas/archive/2020/03/when-disease-comes-leaders-grab-more-power/608560/>

32 REITER Joakim, « Correct use of telecom data can help in this crisis », Politico, 27 mars 2020 <https://www.politico.eu/sponsored-content/correct-use-of-telecom-data-can-help-in-this-crisis/>

33 TÉTRAULT-FARBER Gabrielle, « Moscow deploys facial recognition technology for coronavirus quarantine », Reuters, 21 février 2020 <https://www.reuters.com/article/us-china-health-moscow-technology/moscow-deploys-facial-recognition-technology-for-coronavirus-quarantine-idUSKBN20F1RZ>

34 Connus sous le nom de codes QR, ces codes consistent en un ensemble de carrés noirs et blancs, généralement utilisés pour stocker des URL ou d'autres informations qu'un appareil photo ou un smartphone peut lire, pour identifier des personnes ou des objets.

35 FRY Erika, « In business vs. coronavirus, coronavirus is winning », Fortune, 13 février 2020 <https://fortune.com/2020/02/13/Coronavirus-business-impact-supply-chains/>

36 REUTERS, « Privacy fears as India hand stamps suspected coronavirus cases », 20 mars 2020 <https://www.aljazeera.com/news/2020/03/privacy-fears-india-hand-stamps-suspected-coronavirus-cases-200320120033460.html>

d'une personne susceptible d'être infectée par le virus, soulèvent de profondes inquiétudes en matière de droits de l'homme. Pour atténuer les risques, Vodafone recommande que les applications remplissent quatre conditions : être indépendantes des opérateurs ou d'autres entreprises privées ; être développées par les autorités sanitaires nationales ; avoir le consentement des personnes ; et les autorités doivent justifier pourquoi l'application est nécessaire et si elle est conforme aux lois en vigueur.

Les développements technologiques ont de sérieuses répercussions à long terme. Par exemple, les experts estiment qu'à l'avenir, les passagers d'avion devront peut-être consentir à ce que la compagnie aérienne suive leurs déplacements après leur vol.³⁷ Bien que cela ne soit pas encore mis en œuvre, il est possible de surveiller les passagers par le biais de leur téléphone portable et de les contacter en cas de nécessité, par exemple, si des passagers du vol précédent se sont révélés par la suite atteints d'une maladie infectieuse. Cette technologie pourrait même envoyer des alertes aux passagers ayant été à proximité d'autres personnes infectées.³⁸ Des exigences similaires pourraient être mises en œuvre à l'avenir, à l'entrée des grands lieux de rassemblement, tels que stades sportifs, auditoriums, manifestations politiques ou salles de concert, avec des scanners de température omniprésents pour évaluer les individus. De même, au travail, les dispositifs qui permettent aux collègues de savoir où chacun se trouve dans les grands bureaux, pourraient être intégrés à une technologie qui permet aux employeurs de suivre les mouvements de leurs employés.

Ce sont les personnes marginalisées et économiquement faibles de la société qui devront payer le véritable prix d'une surveillance aussi intrusive. Ces personnes sont susceptibles d'avoir un accès insuffisant aux soins de santé ou de vivre dans des milieux urbains à forte densité comme les bidonvilles, où les maladies peuvent se répandre plus facilement. Ce sont des personnes moins susceptibles de voyager facilement et leurs emplois deviendront plus précaires. Les immigrants, les demandeurs d'asile, les travailleurs sans-papiers et ceux qui ont un casier judiciaire auront plus de mal à trouver un sens d'appartenance et à réussir. Les algorithmes technologiques risquent de les rayer du bassin des employés potentiels, donnant lieu à une discrimination cachée.

Les fabricants de dispositifs et logiciels de surveillance à grande échelle doivent tenir compte d'un possible usage abusif de ces technologies et mettre en place des mesures de protection contre cette forme d'abus, notamment par le biais d'obligations contractuelles.

Le racisme et la xénophobie

La menace de racisme et de xénophobie liée à la COVID-19 est également réelle. Les personnes ayant voyagé dans des régions touchées se sont vu refuser l'accès dans d'autres pays. Au cours des derniers mois, des attaques racistes et xénophobes ont été commises dans plusieurs pays à l'encontre de personnes asiatiques, notamment des Chinois ou des personnes assimilées à des Chinois, en raison des craintes liées à la COVID-19. Les personnes infectées par le virus, ou qui sont présumées l'être, doivent être protégées contre l'hostilité et les violations des droits de l'homme.

Les entreprises doivent offrir leurs services à tous les utilisateurs, quelle que soit leur origine ethnique, leur nationalité ou toute autre caractéristique distinctive, tout en protégeant les droits de leurs salariés.

37 PRIVACY INTERNATIONAL, « United States: Proposed CDC rules would force airlines to collect contact tracing information », 12 février 2020. <https://privacyinternational.org/examples/3457/united-states-proposed-cdc-rules-would-force-airlines-collect-contact-tracing>

38 Singapour dispose d'une application qui permet ce type de traçage. Voir HOLMES Aaron, « Singapore is using a high-tech surveillance app to track the coronavirus, keeping schools and businesses open. Here's how it works. », Business Insider, 24 mars 2020 <https://www.businessinsider.com/singapore-coronavirus-app-tracking-testing-no-shutdown-how-it-works-2020-3>

Les travailleurs migrants

Les travailleurs migrants, internationaux et dans leur pays, ont été particulièrement touchés au cours de cette crise.³⁹ Dans certains cas, les travailleurs migrants ont été mis en quarantaine sur leurs lieux de travail ou se sont vu imposer des restrictions dans leur ville d'origine, dans l'incapacité désormais de retourner travailler. Dans certains cas, les travailleurs migrants se sentent malvenus dans leur pays d'origine où on les soupçonne d'être infectés. Certains doivent marcher des centaines de kilomètres pour rentrer chez eux⁴⁰, les transports publics ayant été suspendus en raison de l'épidémie. D'autres se sentent pris au piège, car ils doivent choisir entre la famine et le coronavirus, et se rassemblent parfois en grand nombre, ce qui les rend encore plus vulnérables à l'exposition au virus.

Les travailleurs migrants ne jouissent généralement pas des mêmes droits que les citoyens du pays d'accueil, ce qui rend leur situation précaire lors d'une crise comme celle que nous traversons actuellement. Beaucoup ont perdu leur emploi arbitrairement. Leurs salaires ne leur sont pas versés. Ils sont contraints de quitter leur logement et ne bénéficient pas d'une couverture maladie adéquate ou d'autres prestations, notamment d'une assurance chômage en cas de perte de travail. Leur accès aux services de santé dont disposent les citoyens est limité. Ils manquent également d'accès aux moyens technologiques, comme l'internet à haut débit, pour faire leur travail. Ils sont souvent embauchés pour remplir des fonctions qui ne peuvent être effectuées que sur place, par exemple, dans les fermes, les mines, les champs pétrolifères ou les chantiers de construction. Au cours de la crise actuelle du coronavirus, les travailleurs migrants ayant quitté la Chine pour rentrer au Myanmar ont connu un terrible dilemme. Selon les rapports,⁴¹ une grande partie des milliers de personnes qui ont traversé la frontière chinoise depuis fin janvier avaient quitté leur emploi dans les plantations de piments et d'aubergines sans leur salaire ni leurs économies, car leurs patrons ne voulaient pas qu'ils partent.⁴² De nombreux travailleurs migrants en Inde ont été contraints de marcher des centaines de kilomètres pour rentrer chez eux⁴³, leurs employeurs leur ayant retiré l'hébergement ou le salaire après le décret soudain par le gouvernement d'un confinement national de trois semaines.

Les entreprises doivent être attentives aux droits des travailleurs migrants qu'elles emploient directement, et porter une attention particulière aux travailleurs dans leurs chaînes d'approvisionnement qui travaillent pour des sous-traitants afin que leur sécurité soit assurée.

Les femmes

La COVID-19 a un impact important sur les femmes. Il n'est pas toujours facile pour les femmes de travailler depuis leur domicile. En effet, dans de nombreuses sociétés, on s'attend à ce qu'elles assurent une charge de travail disproportionnée à la maison. Citons, notamment, s'occuper des enfants et des personnes âgées, faire la cuisine et accomplir d'autres tâches ménagères, que leurs partenaires masculins ne sont pas disposés à exécuter. Les femmes qui sont dans des relations abusives, violentes

39 PORTAIL EUROPÉEN SUR L'INTÉGRATION, « Overcrowded reception centres and informal settlements make migrants vulnerable to COVID-19 », 17 mars 2020 <https://ec.europa.eu/migrant-integration/news/overcrowded-reception-centres-and-informal-settlements-make-migrants-vulnerable-to-covid-19>

40 LALWANI Vijayta, « Why has Modi done this?, Rajasthan workers walk back home from Gujarat », Scroll, 26 mars 2020. <https://scroll.in/article/957245/coronavirus-after-lockdown-migrant-workers-take-a-long-walk-home-from-gujarat-to-rajasthan?fbclid=IwAR3vzworOeKgwQajop64XFD8lKKASEEhg8iXoo2qcDzWHLaD9o4cOgTIHnE>

41 RADIO FREE ASIA, « Myanmar Workers Leave China Without Pay, Fearing Virus », 5 février 2020 <https://www.rfa.org/english/news/myanmar/workers-02052020164000.html>

42 IDLE Tom, « What the Coronavirus Outbreak reveals about the current corporate response to human rights », Sustainable Brands <https://sustainablebrands.com/read/organizational-change/what-the-Coronavirus-outbreak-reveals-about-the-current-corporate-response-to-human-rights>

43 FRAYER Lauren, « Coronavirus Lockdown Sends Migrant Workers On A Long And Risky Trip Home », National Public Radio, 31 mars 2020 <https://www.npr.org/sections/goatsandsoda/2020/03/31/822642382/coronavirus-lockdown-sends-migrant-workers-on-a-long-and-risky-trip-home>

ou manipulatrices avec leur partenaire ou au sein de leur famille⁴⁴ s'exposent à un risque accru lorsqu'elles sont contraintes de rester plus longtemps à la maison, ce qui augmente leur vulnérabilité. Il y a eu une augmentation inquiétante de la violence conjugale⁴⁵ à l'égard des femmes au cours de l'épidémie actuelle de COVID-19. En outre, agissant comme principales aidantes au sein de la famille, elles sont plus susceptibles d'être exposées au virus et de tomber malades. Il existe également d'autres inquiétudes, notamment leur accès aux soins et aux services. À l'échelle mondiale, les femmes représentent 70 pour cent des travailleurs de la santé et des services sociaux. Elles sont donc plus exposées au virus dans les hôpitaux. Les rôles hiérarchiques traditionnels où les hommes jouissent de plus de privilèges signifient que même si un ménage a accès à un ordinateur personnel, la femme travaillant à domicile peut y avoir accès pendant moins d'heures que son partenaire masculin ou ses enfants.⁴⁶ Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que les données statistiques concernant les patients touchés par la COVID-19 ne font pas la distinction entre les hommes et les femmes, ce qui complique l'élaboration d'une politique qui concerne les femmes. Certaines maladies, par exemple, sont plus graves chez les femmes enceintes.⁴⁷

Les entreprises doivent évaluer toutes les conséquences, même involontaires, de toutes les mesures qu'elles prennent dans le contexte de la COVID-19, car elles peuvent avoir un impact disproportionné sur les femmes.

Les plus démunis

Le virus touche tout le monde, sans distinction. La richesse, la religion, les habitudes alimentaires, le sexe, la condition physique ou le statut social n'offrent aucune immunité aux individus ou aux groupes. Mais il est déjà évident que la COVID-19 a un impact disproportionné sur les plus démunis, en partie parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour prendre toutes les précautions adéquates.

Dans son rapport intitulé « Un monde en péril »,⁴⁸ le Conseil mondial de suivi de la préparation de l'OMS montre comment les plus démunis sont ceux qui souffrent le plus lors d'une épidémie massive. « *Les flambées épidémiques perturbent l'ensemble du système de santé en réduisant l'accès aux services de santé pour l'ensemble des maladies et des affections, ce qui accroît encore la mortalité et aggrave la crise économique. Ces incidences sont particulièrement fâcheuses dans les milieux fragiles et vulnérables, où la pauvreté, la mauvaise gouvernance, la faiblesse des systèmes de santé, le manque de confiance dans les services de santé, certains aspects culturels et religieux, et, parfois, les conflits armés en cours, compliquent considérablement la préparation et la riposte aux flambées,* » indique le rapport de l'OMS.

Les entreprises qui offrent des crédits à la consommation, ou des produits et services essentiels dans les épiceries et les supermarchés, doivent être particulièrement attentives aux consommateurs les plus économiquement faibles de la société, ainsi qu'aux nouveaux chômeurs. Elles doivent créer des facilités et des solutions spéciales pour leur permettre de gérer leur dette ou leur pouvoir d'achat.

-
- 44 HARIDASANI GUPTA Alisha et STAHL Aviva, « For Abused Women, a Pandemic Lockdown Holds Dangers of Its Own », New York Times, 24 mars 2020 <https://www.nytimes.com/2020/03/24/us/coronavirus-lockdown-domestic-violence.html>
- 45 NEUMAN Scott, « Global Lockdowns Resulting In. Horrifying Surge, In Domestic Violence, U.N. Warns », National Public Radio, 6 avril 2020 <https://www.npr.org/sections/coronavirus-live-updates/2020/04/06/827908402/global-lockdowns-resulting-in-horrifying-surge-in-domestic-violence-u-n-warns>
- 46 MORROW Amanda, « Not just a health issue': How Covid-19 is quietly eroding women's rights », National Public Radio, 26 mars 2020 <http://www.rfi.fr/en/france/20200326-coronavirus-domestic-violence-gender-perspectives>
- 47 HARIDASANI GUPTA Alisha, « Does Covid-19 Hit Women and Men Differently? U.S. Isn't Keeping Track », New York Times, 3 avril 2020 <https://www.nytimes.com/2020/04/03/us/coronavirus-male-female-data-bias.html>
- 48 « Global Preparedness Monitoring Board A World At Risk », septembre 2019 https://apps.who.int/gpmb/assets/annual_report/GPMB_annualreport_2019.pdf

Tous les droits sont importants

En conclusion, il convient de rappeler que les droits de l'homme sont universels, interdépendants, inaliénables, inter-reliés et indivisibles.⁴⁹ La crise de COVID-19 a montré qu'en plus du droit à la santé et à la vie, d'autres droits importants, notamment à l'égalité, aux moyens de subsistance, à la sécurité, au logement et la nourriture, sont également en jeu. Comme certains ne sont pas facilement exécutoires, et que la jurisprudence sur les droits économiques, sociaux et culturels dépend de leur réalisation progressive, il y a le risque de faire disparaître ces droits. Cela laisserait entendre que certains sont plus importants que d'autres. Dans de telles situations, les groupes de défense des droits de l'homme n'ont pas d'autre choix que de demander à l'État d'offrir des prestations plus généreuses ou d'inciter les entreprises et les particuliers fortunés à faire des contributions philanthropiques. Les droits sont trop souvent considérés en termes de besoins et l'État les accorde comme des privilèges.

C'est une erreur.

Tous les gouvernements ne disposent pas des mêmes ressources et toutes les sociétés ne sont pas au même stade de développement. Par conséquent, les entreprises qui ont la capacité d'agir (de par leurs actifs ou les ressources à leur disposition) sont souvent appelées à jouer un rôle plus important pour aider l'État à atteindre ses objectifs en matière de protection des droits de l'homme, même si elles n'ont aucune obligation légale de le faire. Il est également vrai que, dans certains cas, les gouvernements ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations (par manque de ressources ou en raison de la nature de la crise) alors que dans d'autres, ils ne sont tout simplement pas disposés à le faire, ce qui incite certains à penser que les entreprises doivent faire plus.

Les entreprises ont des responsabilités claires envers leurs employés. Mais il est également vrai qu'elles ont une responsabilité envers les sous-traitants et leurs salariés (en particulier ceux qui travaillent sur place) ainsi que les fournisseurs, associés et autres partenaires, les consommateurs, la société et le grand public qui sont concernés par leur présence et leurs activités.

49 Haut-Commissariat aux droits de l'homme, « Que sont les droits de l'homme ? » <https://www.ohchr.org/en/issues/pages/whatarehumanrights.aspx>

PARTIE II :

La responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme



Contrôle de la température des clients à Wuhan, Chine

Wikimedia/Painjet

PARTIE II :

La responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme

2

Les Principes directeurs des Nations Unies (PDNU) relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme⁵⁰ ne mentionnent pas explicitement de droits spécifiques, tels que le droit à la santé, ou la responsabilité des entreprises en cas d'urgence ou autres situations de crise. Cependant, pris dans leur ensemble, les PDNU exigent clairement ce qui suit des entreprises : faire preuve de diligence et évaluer l'incidence de leurs activités et de leur conduite sur tous les droits, y compris le droit à la santé ; prendre toutes les mesures possibles pour atténuer les préjudices éventuels ; veiller à ce que leur comportement ne cause pas ou ne contribue pas aux préjudices ; traiter les risques identifiés comme étant sérieux ; et permettre la réalisation de tous les droits, y compris le droit à la santé, en utilisant toutes les formes de levier disponibles.⁵¹

Savoir et agir

Pour remédier aux effets négatifs sur les droits de l'homme, les entreprises doivent prendre des mesures adéquates pour prévenir, atténuer et, le cas échéant, corriger ces effets. Dans le cadre des PDNU, cela comprend :

- prendre un **engagement public** en faveur des droits de l'homme en élaborant une politique des droits de l'homme ;
- **intégrer** la politique dans la culture d'entreprise en la faisant connaître au sein de l'organisation ainsi qu'aux partenaires, affiliés, associés et sous-traitants ;
- instaurer un principe de **diligence raisonnable** pour s'assurer de la mise en œuvre de la politique dans toute l'organisation. La diligence raisonnable⁵² comprend :
 - **l'identification et l'évaluation** des impacts réels et potentiels des activités d'exploitation et des relations commerciales sur la jouissance des droits ;
 - **l'intégration et l'exploitation** des résultats dans les fonctions pertinentes de l'organisation ;
 - **le suivi** de l'efficacité des mesures et des processus pour savoir s'ils fonctionnent ;

50 Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, 2011. https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.pdf

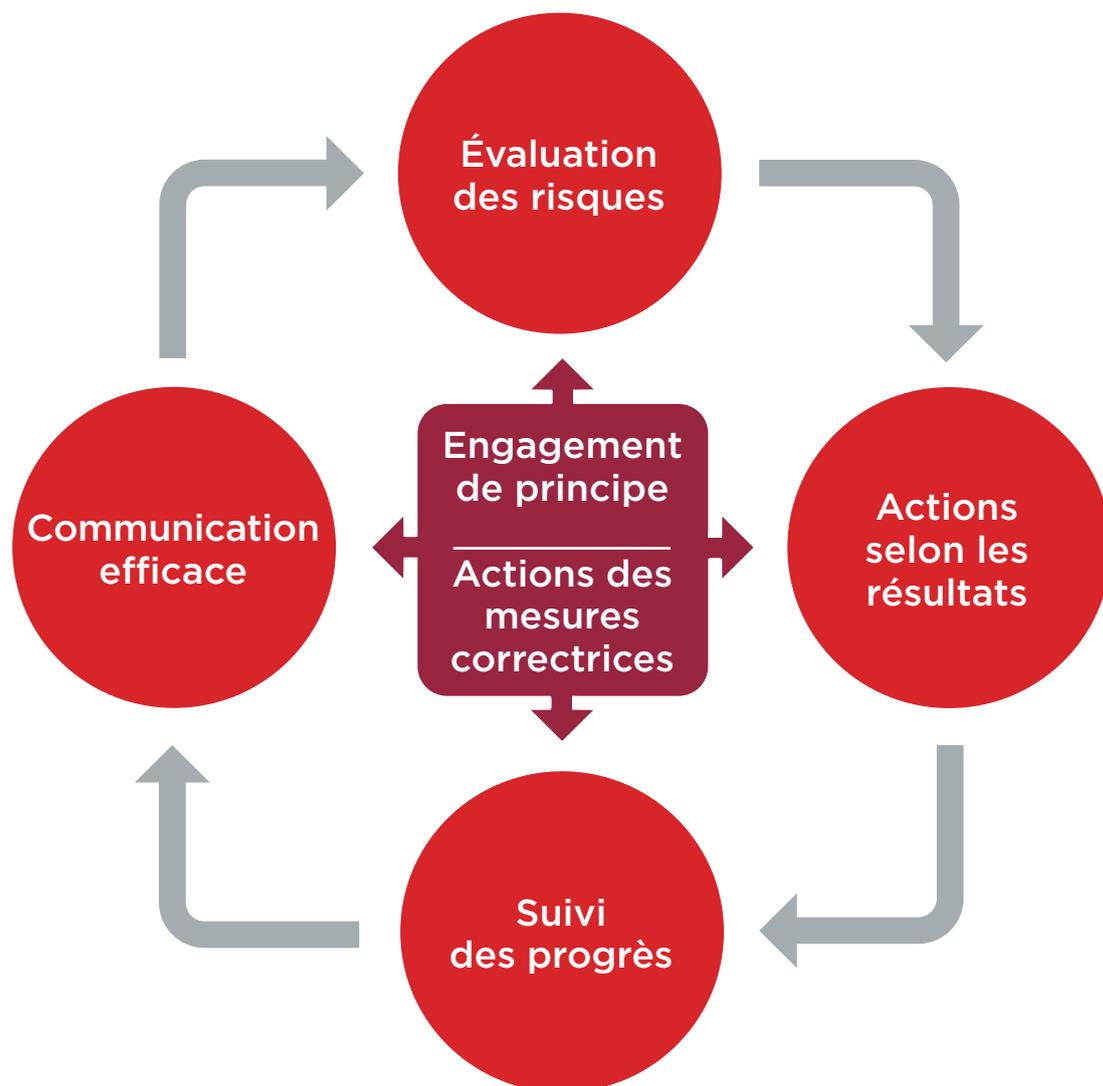
51 Pour une analyse de la faisabilité des PDUN dans le contexte de COVID-19, voir SUBASINGHE Ruwan et BREESE Helen, « COVID and the corporate duty to respect human rights: It's time for the business community to step up », Cambridge Core Blog, 8 avril 2020 : <https://www.cambridge.org/core/blog/2020/04/08/covid-19-and-the-corporate-duty-to-respect-human-rights-its-time-for-the-business-community-to-step-up/>

52 Le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme a étudié le scénario de diligence raisonnable en matière des droits de l'homme dans ce rapport : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N18/224/87/PDF/N1822487.pdf?OpenElement>. Même s'il existe plusieurs trousseaux d'information pour guider la mise en place d'un principe de diligence raisonnable, Business for Social Responsibility en a développé un spécifiquement pour faire face à la crise de COVID-19 <https://www.bsr.org/en/our-insights/blog-view/covid-19-a-rapid-human-rights-due-diligence-tool-for-companies>. PNUD, « Human Rights Due Diligence And COVID-19: A Rapid Self-Assessment for Business », avril 2020 <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/human-rights-due-diligence-and-covid-19-rapid-self-assessment-for-business.html>

- **la communication** aux parties prenantes de la manière dont les incidences sont traitées et des mesures prises pour remédier aux effets négatifs ; et l'élaboration de solutions pour traiter les problèmes.⁵³

La responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme, telle qu'elle est définie dans les PDNU, devient plus critique lorsque les entreprises opèrent dans des contextes où les gouvernements ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations ou ne sont pas disposés à le faire. Si les entreprises n'ont pas de mandat pour répondre à des préoccupations spécifiques en matière de droits de l'homme, ni l'autorité, la capacité, le mandat ou l'expertise nécessaires pour relever des défis complexes, elles disposent souvent des ressources et de la capacité d'agir rapidement pour faire une différence positive dans la vie des gens, lors de situations d'urgence.

Mise en œuvre de la responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme



Principe fondamental :

Les entreprises doivent respecter les droits de l'homme. Autrement dit, elles doivent éviter toute atteinte aux droits des personnes et prévenir les effets négatifs de leurs activités sur les droits humains.

53 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, Rapport du groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme, 16 juillet 2018 <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N18/224/87/PDF/N1822487.pdf>

Devoir de diligence

Les entreprises doivent être guidées par le principe de devoir de diligence pour répondre aux situations d'urgence comme la COVID-19. Selon la législation sur les droits de l'homme, chaque individu a droit à la protection de ses droits. Il est titulaire de ses droits. Les États qui ont une obligation spécifique de respecter, protéger et réaliser ces droits sont généralement appelés porteurs de devoirs. Le devoir de diligence est un concept issu du droit de la responsabilité civile qui suppose l'obligation pour une partie d'agir de manière responsable afin d'éviter de causer du tort à quiconque peut raisonnablement s'attendre à ce que la partie agisse de manière responsable. Le non-respect du devoir de diligence peut exposer la partie à une responsabilité civile ou pénale.

“

Le devoir de diligence est un concept issu du droit de la responsabilité civile qui suppose l'obligation pour une partie d'agir de manière responsable afin d'éviter de causer du tort à quiconque peut raisonnablement s'attendre à ce que la partie agisse de manière responsable.

”

Dans le contexte actuel, les entreprises opérant dans des pays où la COVID-19 est virulente ont un devoir de diligence particulier envers leur effectif et les personnes concernées par leurs activités. Mais dans les sociétés où les ressources sont insuffisantes, elles doivent faire face à des attentes accrues et assumer une plus grande responsabilité en matière d'assistance à ceux qui sont touchés. L'expérience passée des entreprises qui ont dû faire face à des crises soudaines et inattendues offre des enseignements sur ce qui peut être fait à présent. Ces expériences comprennent la réponse aux catastrophes naturelles, les épidémies et les conflits armés. Aucune de ces situations ne peut être le résultat d'une action des entreprises mais dans chaque cas, les entreprises peuvent être appelées par les gouvernements et les parties prenantes à coopérer et à aider en prenant des décisions qui atténuent les souffrances et atténuent les atteintes aux droits de l'homme. (Voir Partie III et Annexes 1 à 3).

Il faut souligner que toutes les entreprises ont des responsabilités envers leur personnel dans des situations d'urgence comme la pandémie de COVID-19. Cela signifie qu'elles doivent prendre toute une série de mesures. Elles sont notamment tenues d'offrir des conditions de travail qui respectent les normes de sécurité et d'hygiène quand les travailleurs n'ont pas d'autre choix que de remplir leurs fonctions depuis un bureau, un lieu de travail ou tout autre endroit autre que leur domicile. Cela suppose de protéger les travailleurs contre le virus en les équipant adéquatement, notamment, en leur fournissant des masques et du désinfectant quand ils sont susceptibles d'être en contact avec le public dans le cadre de leurs fonctions. Cela suppose aussi de prendre des mesures raisonnables pour éviter toute contamination du personnel par une exposition physique directe avec les visiteurs et les clients. C'est particulièrement important pour les livreurs des entreprises de messagerie, les travailleurs en situation de contact avec les clients (banques, supermarchés ou pharmacies) et le personnel des restaurants, notamment ceux qui livrent, ainsi que beaucoup d'autres entreprises où il y a une interaction humaine. Tous les travailleurs devraient bénéficier de telles mesures de protection, même les sous-traitants ou les salariés des sous-traitants.

Lorsqu'il est possible de faire du télétravail, et qu'un travailleur dispose des moyens et de la technologie nécessaires pour travailler de chez lui, les entreprises devraient l'autoriser pendant la crise actuelle. Cela suppose de déployer des efforts suffisants pour que les travailleurs disposent des ressources nécessaires pour pouvoir travailler depuis leur domicile, et d'accompagner la mise en place de lieux de travail sécurisés.

En pratique

Une des plus grandes entreprises au monde en nombre de salariés est Walmart, la chaîne américaine d'hypermarchés. Elle emploie 1,5 million de personnes. En réponse à la crise de COVID-19, elle a pris plusieurs mesures⁵⁴ pour protéger ses salariés. Ces mesures comprennent : une politique de congé d'urgence pour encourager les travailleurs qui pensent être malades à rester chez eux ; un système de télémédecine pour le personnel ; le renforcement des mesures sanitaires, y compris l'installation de vitres en plexiglas pour éviter les éternuements accidentels ou involontaires des clients ou des employés qui infecteraient toute personne à proximité des caisses ; l'assainissement des chariots ; la prise de la température ; des masques et des gants pour le personnel qui le souhaite ; des primes en espèces aux travailleurs qui travaillent à l'heure ; ainsi que d'autres mesures visant à protéger les clients et les communautés.

Si un travailleur est malade, son entreprise doit, si c'est possible, lui offrir un congé maladie et prendre des mesures pour que l'accès aux soins de santé ne soit pas perturbé et garantir une couverture santé adéquate. Certaines entreprises, contraintes de réduire leur personnel au cours de l'épidémie de COVID-19, ont choisi de mettre le personnel en chômage technique (ce qui assure leur couverture médicale pour une période limitée) et de ne pas procéder à des licenciements (auquel cas les employés perdraient cette assurance médicale). Certains chefs d'entreprise en voulant montrer un signe fort de leadership et d'engagement pour le bien-être du personnel, ont décidé de réduire ou de renoncer à leur salaire cette année. Dans ce contexte, les entreprises doivent également réexaminer leur politique de licenciement. Bien que ce ne soit pas obligatoire légalement, voire difficile financièrement, les grandes entreprises, en particulier, doivent chercher à améliorer les indemnités advenant une cessation d'activité. En effet, en période de crise économique, les personnes mettent beaucoup plus de temps à retrouver un nouvel emploi. Les autres entreprises devraient prendre des mesures visant à recruter en priorité les nouveaux chômeurs afin de réduire le nombre de vies perturbées.

Au cours des prochains mois, les entreprises seront également confrontées à une plus grande demande de responsabilisation dans les pays où les établissements de santé publique sont insuffisants et où les gouvernements ne veulent pas, ou ne peuvent pas, fournir des soins adéquats face à la pandémie de COVID-19. La richesse n'est pas un bon indicateur pour de telles décisions, car même dans les pays riches comme les États-Unis, beaucoup de gens n'ont pas un accès garanti aux soins de santé en raison de l'absence d'un système public. Cela signifie que si leurs régimes d'assurance ne couvrent pas les traitements liés à ces épidémies, les travailleurs peuvent se retrouver sans couverture santé. Il est tout aussi important que les entreprises prennent en considération les implications pour les personnes qui peuvent avoir besoin de congé pour subir des tests médicaux, et le remboursement de ces tests. Dans les pays sans protection sociale adéquate, les entreprises devront intégrer d'autres facteurs dans leur devoir de diligence à l'égard du personnel dans les situations d'urgence, telles que la fermeture des écoles, obligeant les parents à travailler depuis le domicile. C'est une autre raison pour laquelle les entreprises doivent tout faire pour mettre en place des politiques de temps de travail à la fois généreuses et flexibles, pendant de telles situations d'urgence publique.

54 <https://corporate.walmart.com/here-for-you>

Apporter des solutions

Un secteur qui est au centre de la crise actuelle est celui de l'industrie pharmaceutique. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et l'Organisation mondiale de la Santé ont publié une fiche d'information⁵⁵ concernant la responsabilité des entreprises pharmaceutiques à l'égard du droit à la santé. On relève dans la publication que certaines entreprises «ont développé leurs propres politiques, programmes et outils, afin d'intégrer les droits de l'homme dans les opérations commerciales, dont certaines touchent au droit à la santé.» Cette publication, bien qu'elle n'ait pas été rédigée spécifiquement pour des situations telles que des épidémies, insiste sur le fait que les entreprises doivent prendre des mesures efficaces pour réduire et, si possible soulager, la souffrance.

Dans le contexte actuel, cela signifie que les entreprises pharmaceutiques, dans la course au vaccin contre la COVID-19, doivent se fonder sur les normes internationales. Elles doivent rendre leurs découvertes publiques afin que tous les individus touchés par la crise puissent en bénéficier, et pas seulement quelques-uns, en raison de leur nationalité, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur richesse ou de tout autre statut. L'appel collectif des 60 titulaires de mandat des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme indique précisément que «*lorsque le vaccin contre la COVID-19 sera disponible, il devra être offert sans discrimination*». *En attendant, l'approche fondée sur les droits de l'homme est déjà connue comme étant une autre voie efficace dans la prévention des principales menaces pour la santé publique.* »

On peut légitimement craindre que les pays riches tentent d'acquérir une participation majoritaire dans la propriété intellectuelle des découvertes faites dans le secteur privé pour traiter la COVID-19. Il faut toutefois noter que la plupart des inventions pharmaceutiques, même dans le secteur privé, supposent de nombreux contacts avec les organismes publics, notamment à des fins de partage de la recherche et des connaissances intellectuelles, et dépendent de ressources et d'études publiquement disponibles. Bien que les entreprises aient le droit de tirer profit de leur propriété intellectuelle, les gouvernements du monde entier doivent coopérer pour fabriquer un vaccin anti-COVID-19 accessible à tous à faible coût, voire gratuitement. Il est certain qu'il y aura une différence entre ce que les entreprises privées veulent et ce que les États sont prêts à payer. La solution viendra de la coopération internationale.

“

Lorsque le vaccin contre la COVID-19 sera disponible, il devra être offert sans discrimination. En attendant, l'approche fondée sur les droits de l'homme est déjà connue comme étant une autre voie efficace dans la prévention des principales menaces pour la santé publique.

Appel collectif de 60 titulaires de mandat des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme

”

55 Haut-Commissariat des droits de l'homme, Le droit à la santé, Fiche d'information n° 31 <https://www.ohchr.org/Documents/Publications/Factsheet31.pdf>

PARTIE III :

Apporter la bonne réponse

3



Des travailleurs migrants fuient
Maesot, en Thaïlande, après
l'annonce du confinement

Flickr/Prachatai

PARTIE III :

Apporter la bonne réponse

3

Les entreprises ont répondu à la crise actuelle de COVID-19 sur la base de plusieurs facteurs. Citons les dispositions législatives et réglementaires, notamment les normes internationales, ainsi que les attentes des employés, des clients, des investisseurs et de la société en général. Les entreprises ont également répondu sur la base des bonnes pratiques connues,⁵⁶ leurs propres codes de conduite et politiques, ainsi que les valeurs des cadres supérieurs et des conseils d'administration. Il convient de noter l'absence d'un ensemble de règles claires ou d'un cadre commun au niveau international visant à orienter les réponses des entreprises. Ce n'est pas surprenant, une pandémie est une situation unique, et il n'y a pas de solution unique facilement réalisable. Mais les entreprises peuvent apprendre les unes des autres sur ce qu'il faut faire et ne pas faire. Cette section, bien que non exhaustive, présente quelques réponses généralement considérées comme étant conformes aux pratiques commerciales responsables reconnues et aux normes et principes internationaux en matière de droits de l'homme.

Notons cependant que certaines des mesures identifiées, recommandées et proposées sont plus faciles pour les grandes entreprises, présentes dans de nombreux pays et disposant de ressources importantes. La mise en œuvre d'un grand nombre de ces recommandations aurait un coût pour les entreprises. Il ne serait probablement pas faisable, ni pratique, ni raisonnable, que chaque entreprise mette en œuvre chacune de ces recommandations, d'autant plus que la crise est autant économique qu'humaine, et que la survie de nombreuses entreprises est en jeu. Les entreprises font constamment des compromis entre différentes options. Ce faisant, elles doivent garder à l'esprit les conséquences de leurs décisions sur la vie des personnes et sur les droits de l'homme de leurs salariés et ceux de leurs fournisseurs, de leurs clients et dans la société en général. Les entreprises doivent prendre des décisions qui causent le moins de tort en matière de droits de l'homme et tout faire pour permettre aux personnes qui dépendent d'elles de vivre leur vie avec dignité.

Dans tous les cas et contextes

Les entreprises doivent baser toute politique dans les situations d'urgence sur les éléments suivants :

Être préparé

Selon les PDNU, les entreprises doivent mener de rigoureuses évaluations des risques et des études d'impact en matière de droits de l'homme. Elles doivent notamment identifier les risques qui menacent leur activité et leur personnel, mais aussi les risques associés à leur présence pour la communauté autour de leur zone d'activité. Enfin, elles doivent identifier les risques associés à leurs relations commerciales et à leurs clients.

⁵⁶ De bonnes pratiques sont disponibles ici <https://businessfightspoverty.org/business-and-covid-19/> ainsi que des ressources sur : <https://www.pillar-two.com/featured-insights/2020/3/31/managing-human-rights-risks-during-and-after-covid-19-what-resources-are-out-there-for-businesses>

Ne pas nuire

Les entreprises doivent examiner leurs pratiques afin de déterminer si leur comportement risque de contribuer d'une manière ou d'une autre à la propagation de la pandémie. Elles doivent également examiner si leur comportement met plus de pression sur les systèmes de santé dans lesquels elles opèrent. Certaines activités commerciales doivent se poursuivre pendant la crise, mais pour ce faire, le lieu de travail doit être adapté de manière responsable. La création ou le maintien d'un environnement où les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs se sentent menacés s'ils ne livrent pas ou s'ils sont contraints de travailler même s'ils ne se sentent pas à l'aise, ou s'ils ne peuvent pas quitter leur travail pour des tests médicaux, constitue un risque supplémentaire. Les individus ont la responsabilité de ne pas propager le virus et les entreprises ont la responsabilité de ne pas permettre sa propagation.

Garantir la non-discrimination

Dans plusieurs pays, à mesure que l'épidémie du coronavirus s'est propagée, on a constaté une augmentation d'incidents racistes contre les personnes asiatiques,⁵⁷ les personnes d'origine asiatique⁵⁸ ou les personnes qui ont une apparence différente de celle de la population générale⁵⁹. Des cas d'actes violents, et même de discrimination non violente, ont été signalés dans un certain nombre de pays.⁶⁰ Les salariés peuvent en être victimes sur leur lieu de travail ou lors de rencontres avec les partenaires, les associés, les fournisseurs ou les consommateurs. Les entreprises doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger les salariés qui sont stigmatisés ou attaqués, physiquement ou verbalement. Les entreprises doivent avoir une politique de tolérance zéro à l'égard de tels actes de discrimination, d'agression, d'intimidation ou de harcèlement à l'encontre des salariés, des sous-traitants, des clients, des visiteurs ou des associés, par quiconque, qu'ils soient collègues, visiteurs ou clients. Des mesures disciplinaires sévères doivent être prises dans les cas qui impliquent le propre personnel d'une entreprise, et les autorités appropriées doivent être informées, si le ou les employés d'une entreprise font l'objet d'une discrimination ou menace par d'autres. Pour déterminer qui est susceptible d'être exposé au virus, les entreprises doivent se baser sur les données et les preuves scientifiques, et non sur des hypothèses ou des conjectures sur qui est susceptible d'être infecté. Les entreprises ne peuvent pas prendre de décisions concernant les risques pour les individus en se basant sur l'appartenance ethnique, la religion⁶¹, le sexe, le pays d'origine ou les pratiques alimentaires.

Les sections suivantes concernent également certaines mesures très spécifiques que les entreprises peuvent prendre dans le cadre d'une réponse à la crise, y compris : améliorer les pratiques sur le lieu de travail, protéger les travailleurs, gérer la maladie, communiquer clairement, mobiliser les syndicats, soutenir les réponses de la chaîne d'approvisionnement, rassurer les clients et les utilisateurs, être créatif avec ses atouts, protéger ceux qui ne jouissent pas de tous leurs droits, et collaborer avec les autorités.

57 ARATANI Lauren, « Coughing while Asian: living in fear as racism feeds off coronavirus panic », The Guardian, 24 mars 2020 <https://www.theguardian.com/world/2020/mar/24/coronavirus-us-asian-americans-racism>

58 TAVERNISE Sabrina et OPPEL (jr) Richard, « Spit On, Yelled At, Attacked: Chinese-Americans Fear for Their Safety », New York Times, 23 mars 2020 <https://www.nytimes.com/2020/03/23/us/chinese-coronavirus-racist-attacks.html>

59 COLNEY Kimi, « Indians from the northeast face intensified racism as coronavirus fears grow », Caravan, 3 avril 2020 <https://caravanmagazine.in/communities/coronavirus-increases-racism-against-indians-from-northeast>

60 RUSSELL Anna, « The Rise of Coronavirus Hate Crimes », New Yorker, 17 mars 2020 <https://www.newyorker.com/news/letter-from-the-uk/the-rise-of-coronavirus-hate-crimes>

61 JHA Nishita et DIXIT Pranav, « Cluster Of Coronavirus Cases Can Be Traced Back To A Single Mosque And Now 200 Million Muslims Are Being Vilified », BuzzFeed News, 3 avril 2020 <https://www.buzzfeednews.com/article/nishitajha/coronavirus-india-muslims-tablighi-jamaat>

Améliorer les pratiques sur le lieu de travail

Les entreprises doivent prendre des mesures pour protéger et rassurer les personnes sur le lieu de travail, comme suit.

Surveiller le site

- Préparer les employés et les visiteurs en leur donnant des **instructions claires** pour qu'ils restent en bonne santé et en les informant des mesures à prendre pour protéger leur santé. Il existe un large éventail d'informations disponibles sur ce que chaque individu doit faire. Certaines instructions varient selon les pays et les cultures. Les entreprises doivent s'appuyer sur les conseils prodigués par l'Organisation mondiale de la Santé.⁶² Le Center for Disease Control and Prevention aux États-Unis,⁶³ le National Health Service au Royaume-Uni⁶⁴ ou l'Institut Pasteur en France mettent à disposition des brochures conviviales.
- **Surveiller la santé** de chaque employé et visiteur, en mettant à disposition des installations pour se laver les mains à l'entrée et à la sortie des bâtiments, ainsi que des désinfectants pour les mains dans tout le site.
- **Tenir un registre** des arrivées et des départs des visiteurs, si les visites dans les locaux de l'entreprise sont essentielles. Les entreprises doivent vérifier les symptômes des visiteurs à leur arrivée et ne garder ces données accessibles qu'aux médecins de l'entreprise ou à d'autres personnes sur la base du besoin de savoir, et détruire les données au bout de deux semaines.

En pratique

Au cours des premiers jours de l'épidémie, la chaîne de télévision Sky a contrôlé les visiteurs dans ses bureaux européens et interdit l'accès aux visiteurs qui s'étaient rendus dans des pays gravement touchés par la maladie.⁶⁵ Une autre mesure de précaution précoce a été prise par Andreessen Horowitz, qui a interdit les contacts physiques, tels que les poignées de mains.⁶⁶

Repenser le lieu de travail

- **Mettre librement à disposition des produits d'hygiène essentiels**, y compris des désinfectants pour les mains, des lingettes jetables, des masques et des thermomètres infrarouges sans contact.
- **Nettoyer régulièrement et systématiquement les locaux**, en particulier les endroits où la circulation est susceptible d'être élevée. Ces endroits comprennent les espaces communs tels que les salles de sport, les salles de repos, les cafétérias, les foyers, mais aussi les postes de travail, les comptoirs de cuisine et les poignées de porte.

62 Organisation mondiale de la Santé, « Coronavirus disease (COVID-19) technical guidance: Infection prevention and control / WASH » <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/technical-guidance/infection-prevention-and-control>

63 Center for Disease Control and Prevention, « How to Protect Yourself and others » <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/prevent-getting-sick/prevention.html>

64 National Health Service, « Advice for Everyone » <https://www.nhs.uk/conditions/coronavirus-covid-19/>

65 YAFFE-BELLANY David, « 1,000 Workers, Go Home: Companies Act to Ward Off Coronavirus », New York Times, 26 février 2020 <https://www.nytimes.com/2020/02/26/business/coronavirus-businesses.html>

66 HARTMANS Avery, « Silicon Valley VC firm Andreessen Horowitz is asking visitors to avoid handshakes due to the coronavirus outbreak », Business Insider, 7 février 2020 <https://www.businessinsider.com/andreessen-horowitz-coronavirus-fears-handshake-ban-2020-2>

- **Désactiver la recirculation de l'air intérieur** dans les bureaux climatisés.
- Veiller à ce **qu'aucun ascenseur ne transporte plus de la moitié de sa capacité requise** à tout moment.
- Augmenter **l'espace et la distance entre les travailleurs** afin d'éviter toute propagation de l'infection, y compris par le biais du repositionnement du mobilier et de la disposition des sièges afin qu'un grand nombre de personnes ne soient pas à proximité immédiate.
- **Étaler les heures de repas** afin d'éviter les longues files d'attente et encourager la prise des repas **à son bureau** plutôt que dans les espaces communs.
- **Repenser le contact direct avec les clients.** Dans les entreprises où les contacts personnels sont importants, il faudra réfléchir à de nouvelles façons de minimiser les contacts directs potentiels entre les employés et les clients. Les entreprises doivent s'assurer que ces travailleurs disposent des équipements de protection nécessaires, tels que des gants, des produits assainissants et des masques. Ils devront investir dans des solutions technologiques pour prévenir la possibilité de contact direct. Les produits proposés à la livraison, ou l'échange de billets de banque ou de cartes de crédit nécessitant une autorisation doivent être sans contact direct. Il faudra éventuellement installer des guichets pour la collecte et le dépôt, des vitres en plexiglas aux caisses ou des guichets à l'extérieur lorsque c'est possible; et assurer la livraison à domicile sans contact.

En pratique

Les entreprises de livraison telles que DHL, UPS et Federal Express, ne demandent plus de signatures aux destinataires pour éviter tout contact physique pendant l'épidémie de COVID-19.

Les entreprises qui livrent des produits alimentaires comme Amazon, Instacart et Ocado proposent un service sans contact, où les produits alimentaires sont déposés sur le pas de la porte ou sur le sol à l'extérieur de la maison du client. Les clients d'Uber Eats ont la possibilité de se faire livrer des repas à domicile sur le pas de leur porte⁶⁷. En Inde, les épiciers qui vendent des céréales alimentaires en vrac utilisent des entonnoirs pour remplir les sacs des clients, afin d'éviter le contact physique direct entre clients et personnel.

CVS Pharmacy⁶⁸ aux États-Unis a supprimé les frais de livraison à domicile pour décourager les clients de se rendre dans ses succursales. Walgreens⁶⁹, une autre pharmacie, propose des masques à tous ses employés. En avril, Amazon a déclaré que tous ses travailleurs allaient bientôt recevoir des masques.⁷⁰

En revanche, certaines entreprises n'offrent pas de masques à leur personnel par crainte que cela inquiète les clients.⁷¹ C'est une mauvaise pratique et c'est dangereux. Ces entreprises doivent cesser de faire cela.

67 <https://www.uber.com/us/en/coronavirus/>

68 <https://cvshealth.com/newsroom/press-releases/cvs-health-provide-bonuses-add-benefits-and-hire-50000-response-pandemic>

69 JONES Charisse, « Face masks at Walgreens: Retailer is latest to give workers face covers amid COVID-19 », USA Today, 6 avril 2020 <https://www.usatoday.com/story/money/2020/04/03/face-masks-walgreens-workers-receive-them-midst-covid-19/2944859001/>

70 IVANOVA Irina, « Amazon says all warehouse workers will have face masks by next week », CBS News, 2 avril 2020 <https://www.cbsnews.com/news/amazon-face-masks-warehouse-workers-next-week/>

71 DAVENPORT Christian, BHATTARAI Abha et MCGREGOR Jena, « As coronavirus spreads, so do reports of companies mistreating workers », Washington Post, 31 mars 2020 <https://www.washingtonpost.com/business/2020/03/31/worker-retaliation-mistreatment-coronavirus/>

Revoir les opérations au sens large

- **Réduire les déplacements non essentiels.** Les entreprises doivent décourager et arrêter les voyages non essentiels dans le pays et à l'étranger, conformément aux directives internationales. Dans certains cas, elles doivent interdire les voyages dans les régions où le risque est particulièrement élevé, selon l'OMS ou les organismes nationaux de lutte contre les maladies. Les entreprises doivent également explorer des moyens de travailler qui n'exigent pas le rassemblement d'un grand groupe de personnes sur un même lieu, comme les conférences et les grandes conventions.

En pratique

De nombreuses entreprises ont décidé de réduire, et même d'annuler, les voyages non essentiels, et ce dès le début, en réponse à la COVID-19. Cette décision a été prise, en partie, en raison des interdictions de voyager imposées par certains gouvernements, des conseils aux voyageurs des gouvernements des pays d'origine, et des annulations de vols. Quoi qu'il en soit, c'est une politique prudente dans de telles situations. Si de nombreux pays ont imposé des restrictions de voyage, certains ne l'ont pas fait. Il serait prudent pour les entreprises de ces pays d'adopter une telle politique en réponse à l'épidémie de COVID-19.

- **Annuler les opérations** là où l'épidémie est grave. Si les ressources le permettent, maintenir l'intégralité du salaire et des avantages au personnel dans la mesure du possible.
- **Repenser les pratiques de production.** Dans l'agroalimentaire, tout particulièrement, où il y a manipulation de produits à base de viande, les entreprises doivent s'efforcer d'éliminer toute possibilité de transmission du coronavirus ou d'autres virus similaires ou microbes et organismes aux humains en améliorant les processus dans les abattoirs et en renforçant les pratiques d'hygiène.

Protéger et aider les travailleurs

- Mettre en place, lorsque c'est possible et approprié, des services de garde d'enfants et d'autres formes **d'assistance** pour le personnel.
- **Rassurer les employés** sur le fait qu'ils ne seront pas pénalisés s'ils sont malades.
- Offrir **des horaires de travail flexibles** et des heures d'arrivée décalées pour les employés qui doivent se déplacer vers leur lieu de travail.
- **Repenser la façon dont les employés se déplacent** pour se rendre au bureau, notamment en prenant des mesures pour éviter les transports en commun et en sensibilisant les employés à des règles simples, telles que ne pas toucher les poteaux et les piliers.
- Prendre des mesures en cas de réduction de personnel et permettre aux salariés de poser des congés au lieu de les licencier, afin qu'ils conservent leurs **garanties de santé**, notamment dans les pays qui n'ont pas de couverture maladie universelle.
- **Permettre le télétravail lorsque c'est possible.** Beaucoup d'emplois ne peuvent pas être assurés depuis le domicile, mais certains peuvent s'effectuer à distance. Dans les pays où le confinement n'a pas été décrété et où l'activité continue, même à un rythme réduit, de nombreux employés peuvent être, à juste titre, préoccupés par le risque d'exposition à la COVID-19. Ils peuvent choisir de ne pas se rendre sur leur lieu de travail et demander à travailler à distance. Les entreprises doivent envisager des options technologiques et offrir des moyens créatifs et innovants pour que les salariés puissent travailler sans avoir à se rendre dans un bureau.

En pratique

Chevron a été l'une des premières entreprises à encourager le personnel de ses bureaux à Londres à adopter le télétravail. L'agence de publicité japonaise Dentsu et le créateur de mode italien, Armani, lui ont emboîté le pas.⁷²

- **Protéger les travailleurs qui n'ont pas la possibilité de faire du télétravail.** Tous les emplois ne peuvent pas être effectués à domicile. Les groupes vulnérables sont ceux qui travaillent dans l'agriculture⁷³, la livraison, les entrepôts, les hôpitaux ou les services d'épuration des eaux ou de nettoyage⁷⁴, et bien d'autres secteurs que les télétravailleurs tiennent pour acquis. Le réaménagement des lieux de travail pour les protéger tout en maintenant l'activité n'est pas une tâche facile, mais les situations extraordinaires exigent une imagination et des efforts extraordinaires.
- **Donner la priorité aux travailleurs essentiels.** Les économies modernes fonctionnent grâce à une interaction complexe entre des efforts individuels et collectifs pour construire des chaînes qui relient les biens et les services des producteurs aux consommateurs. Nombre de ces activités sont importantes et essentielles. Lors d'une crise comme celle de la COVID-19, certains services et activités sont essentiels pour la survie de l'économie et pour que les gens puissent vivre avec dignité. La liste de ces activités peut varier en fonction des besoins de la société et des priorités, mais les soins de santé, les prestations de services essentiels et le travail que réalisent les personnes qui travaillent dans les entreprises autorisées à rester ouvertes pendant les périodes de confinement constituent tous des travaux essentiels.⁷⁵

Selon l'Organisation internationale du travail, les services essentiels sont « *ceux dont l'interruption mettrait en danger la vie, la sécurité personnelle ou la santé d'une partie ou de la totalité de la population* ». ⁷⁶ Le droit international permet aux États de refuser le droit de grève à des professions telles que l'armée ou la police, bien que le refus de ce droit aux pompiers ou aux services médicaux soit beaucoup plus contesté. Cependant, il existe des situations où les pompiers sont absolument indispensables, lors d'une situation d'urgence nationale par exemple. Ce qui est « essentiel » dépend donc du contexte. La situation actuelle de COVID-19 est sans précédent et met à l'épreuve les limites de cette définition. En Grande-Bretagne, une récente liste de « travailleurs essentiels » englobe les enseignants, les employés de supermarchés⁷⁷, les employés de cimetières ainsi que le personnel médical et les soignants. Le secrétaire américain à la Sécurité intérieure a publié une liste qui inclut, entre autres, les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement agricole et des secteurs de l'énergie.

En pratique

Des entreprises de télécommunications comme BT, Verizon ou Virgin Media ont augmenté le salaire de leur personnel en contact direct avec les clients,⁷⁸ tout comme des détaillants tels que Walmart, Target ou Amazon.

72 Tous les exemples, YAFFE-BELLANY (Fn 66).

73 CASTILLO Andrea, « Farmworkers face coronavirus risk: You can't pick strawberries over Zoom », Los Angeles Times 1er avril 2020 <https://www.latimes.com/california/story/2020-04-01/california-farmworkers-coronavirus>

74 POONAM, « Cleaners are our frontline defence, Cleaning Accountability », 1er avril 2020 <https://www.cleaningaccountability.org.au/news/cleaners-are-our-frontline-defence/>

75 MORRISON John et WILKINS Neill, « Who is an "Essential Worker" in Times of Crisis? », Institute for Human Rights and Business, 23 mars 2020 <https://www.ihrb.org/focus-areas/migrant-workers/commentary-who-is-an-essential-worker-in-times-of-crisis>

76 Organisation internationale du travail <https://www.ilo.org/legacy/english/dialogue/ifpdial/IIg/ch5/ex4.htm>

77 ANON, « COVID19: Safeguarding essential workers in our supermarkets », Oxfam America, 6 avril 2020 <https://politicsofpoverty.oxfamamerica.org/2020/04/covid19-safeguarding-essential-workers-in-our-supermarkets/>

78 FILDES Nick, « BT, Verizon and Virgin Media raise pay for frontline workers », Financial Times », 6 avril 2020 <https://www.ft.com/content/d31e6627-1cc3-4f10-b96e-2b9e2670aac?segmentId=3f81fe28-ba5d-8a93-616e-4859191fabd8>

Il existe un très grand nombre de travailleurs vulnérables et invisibles. Les employés qui assurent la continuité des chaînes d'approvisionnement ne sont pas cantonnés aux usines. Ils sont également présents sur les navires,⁷⁹ et leur vulnérabilité est double : ils passent de longues périodes en situation de forte promiscuité, ce qui augmente les probabilités de propagation de la maladie, et ont parfois l'interdiction de débarquer dans certains ports par crainte d'une infection. L'OIT réclame que les marins soient traités avec respect.⁸⁰ Les travailleurs migrants des navires de pêche qui n'ont généralement pas d'employeurs attirés se sont retrouvés coincés à cause de la crise.⁸¹ Les employés agricoles⁸², tout particulièrement, sont non seulement exposés aux risques, mais souvent mal organisés. Pourtant ils ne perçoivent ni rémunération élevée, ni protection pour leur travail ou leur condition.⁸³

- **Les petits boulots.** Les prestataires à la demande, c'est-à-dire ceux qui appartiennent au secteur informel des services, des indépendants non reconnus comme des salariés par les entreprises, sont tout aussi vulnérables.⁸⁴ Si certaines entreprises ont pris des mesures pour leur assurer quelque revenu, parfois en proposant des congés, ces efforts sont l'exception. Il est crucial que les entreprises revoient leur façon de faire appel à ces personnes qui agissent en leur nom.

Gérer la maladie

- **Encourager et obliger les employés malades à rester chez eux.** Puisqu'il est difficile de déterminer si une personne a été contaminée aux premiers stades du développement de la maladie, les entreprises doivent mettre en place une politique claire.⁸⁵ Cette politique doit rassurer les salariés quant au fait qu'ils ne subiront aucun préjudice s'ils décident de ne pas venir au travail, car ils pensent être malades ou ne se sentent pas bien. Les entreprises doivent s'efforcer d'assouplir leur politique de congé maladie et l'aligner sur les recommandations de santé publique. Les politiques de congé maladie des entreprises doivent faire preuve de bienveillance et non être punitives. La confiance doit être érigée en principe fondamental. Les employés qui pensent avoir contracté le COVID-19 ne doivent pas être contraints de présenter des certificats médicaux pour justifier de leur absence, ou à défaut, de revenir au travail, sauf s'il y a des raisons légitimes. Il est évident que lorsque le système de santé publique subit une pression intense, le personnel soignant risque de ne pas être en position d'accorder la priorité à une telle paperasse ou autres formalités administratives. Certains rapports perturbants signalent⁸⁶ que des travailleurs malades se rendent à leur travail. Les entreprises devraient les en dissuader et les rassurer sur le maintien de leur emploi.
- **Faire preuve de générosité avec les congés maladie.** Des recherches indiquent une diminution de la propagation de la maladie lorsque les entreprises proposent des congés maladie rémunérés. Selon une étude menée aux États-Unis, les maladies infectieuses reculent de 11 % à l'échelle

79 HOUSE Frances, « The Invisible Transport Workforce Keeping Supply Chains Moving », Institute for Human Rights and Business, 31 mars 2020 <https://www.ihrb.org/other/supply-chains/commentary-invisible-transport-workforce-keeping-supply-chains-moving>

80 OIT, « Traiter les gens de mer avec "dignité et respect" durant la crise de COVID-19 », 1er avril 2020 <https://www.maritime-executive.com/article/ilo-treat-seafarers-with-dignity-and-respect>

81 VOHRA Supriya, « Migrant fish workers stranded during COVID-19 lockdown, need more government support », Caravan 3 avril 2020 <https://caravanmagazine.in/health/migrant-fish-workers-stranded-during-covid-lockdown>

82 CASTILLO Andrea, « Farmworkers face coronavirus risk: You can't pick strawberries over Zoom », Los Angeles Times 1er avril 2020 <https://www.latimes.com/california/story/2020-04-01/california-farmworkers-coronavirus>

83 GREENHOUSE Steven, « Is Your Grocery Delivery Worth a Worker's Life? », New York Times, 30 mars 2020 <https://www.nytimes.com/2020/03/30/opinion/coronavirus-worker-strike.html>

84 MARSHALL Aarian, « The Covid-19 Pandemic Aggravates Disputes Around Gig Work », Wired, 30 mars 2020 <https://www.wired.com/story/covid-19-pandemic-aggravates-disputes-gig-work/>

85 HILTZICK Michael, « Some Employers are doing the right thing in the Coronavirus, some aren't », Los Angeles Times, 16 mars 2020 <https://www.latimes.com/business/story/2020-03-16/coronavirus-employers-sick-leave>

86 ABRAMS Rachel et SILVER-GREENBERG Jessica, « Terrified Package Delivery Employees Are Going to Work Sick », New York Times, 21 mars 2020 <https://www.nytimes.com/2020/03/21/business/coronavirus-ups-fedex-xpo-workers.html>

de l'État la première année qui suit l'instauration d'une loi obligeant les employeurs à offrir des congés maladie rémunérés, par rapport aux États où cette mesure n'est pas obligatoire.⁸⁷ Dans les pays sans protection universelle maladie, les travailleurs peuvent être réticents à se faire tester au virus, ou n'en ont peut-être pas les moyens.⁸⁸ Pour les travailleurs qui dépendent d'un salaire journalier, le congé maladie n'est pas une option. Les cols blancs sont plus susceptibles de prendre un congé maladie que ceux qui travaillent en contact permanent avec les clients. Ce point est crucial pour les entreprises qui gèrent de grands entrepôts (ou des plateformes logistiques), et dont certaines ont récemment observé une propagation du virus. Si les entreprises ne peuvent pas fermer ces entrepôts, lesquels abritent des produits essentiels pour les consommateurs, elles doivent absolument prendre des mesures pour protéger les salariés. Citons, notamment, l'accès à du matériel de protection sans frais, un moyen de transport sécurisé aller-retour sur le lieu de travail, ainsi que des prestations de santé généreuses destinées aux employés malades.

Certaines entreprises ont récemment modifié leur politique ou fait des exceptions ponctuelles afin d'offrir des congés maladie mieux rémunérés pendant toute la crise de COVID-19. À l'inverse, certaines ont demandé à des milliers d'employés de prendre huit semaines de congé sans solde,⁸⁹ sous prétexte d'une conjoncture défavorable, tandis que d'autres ont demandé à leurs employés en bonne santé de faire don⁹⁰ de leurs congés restants à leurs collègues malades. Il faut mettre fin à ce type de mesure. Les travailleurs devraient plutôt avoir voix au chapitre et discuter avec la direction de la mise en place d'arrangements équitables et raisonnables dans la conjoncture actuelle.

- **Proposer un soutien psychologique, si nécessaire.** Pour de nombreuses personnes, travailler seul chez soi ou dans un lieu isolé n'est pas facile. Cette situation peut entraîner du stress et de l'anxiété, voire une dépression.⁹¹ Les entreprises devraient permettre à ceux qui en ressentent le besoin d'avoir accès à du counselling ou à d'autres formes de soutien, comme des soins psychologiques par des professionnels compétents. Des efforts supplémentaires devraient être déployés pour déstigmatiser⁹² les problèmes de santé mentale.

En pratique

De nombreux dirigeants d'entreprise⁹³ ont commencé à se soucier davantage de la santé mentale de leurs employés pendant cette crise, ceux-ci étant de plus en plus préoccupés par des questions comme le maintien de leur emploi, l'isolement, la viabilité de l'entreprise, etc. Le personnel de santé,⁹⁴

-
- 87 CAIN MILLER Claire, CLIFF Sarah, SANGER-KATZ Margot, « Avoiding Coronavirus May Be a Luxury Some Workers Can't Afford », New York Times, 1er mars 2020 <https://www.nytimes.com/2020/03/01/upshot/coronavirus-sick-days-service-workers.html>
- 88 Dans un cas récent, un patient à Miami a été facturé 3 270 \$ pour un test de COVID-19. Selon le Miami Herald, les responsables de l'hôpital ont déclaré qu'il ne restera que 1 400 \$ à sa charge grâce à son assurance santé limitée souscrite auprès de la National General Insurance. Toutefois, il lui faudra fournir un dossier médical remontant à trois ans pour prouver que la grippe, pour laquelle le test s'est révélé positif, n'avait pas de lien avec un état préexistant.
- 89 ALLASSAN Fadel, « Virgin Atlantic asks staff to take 8 weeks unpaid leave amid coronavirus cuts », Axios, 16 mars 2020 <https://www.axios.com/virgin-atlantic-coronavirus-unpaid-leave-344726e8-193e-4b91-bb03-75d31834d295.html>
- 90 GURLEY Lauren Kaori, « Whole Foods Suggests That Workers Share Paid Time Off During Coronavirus », Vice News, 13 mars 2020 https://www.vice.com/en_us/article/93988v/whole-foods-suggests-that-workers-share-paid-time-off-during-coronavirus
- 91 REYES Jo, « COVID-19: The mental health considerations for responsible business », Global Business Initiative on Human Rights, 13 mars 2020 <https://gbihr.org/updates/covid-19-the-mental-health-considerations-for-responsible-business>
- 92 Global Business Initiative on Human Rights, « COVID-19 and combatting stigma: the role of responsible business », 25 mars 2020 <https://gbihr.org/updates/covid-19-and-combatting-social-stigma-the-role-of-responsible-business>
- 93 RAJA Pavitra, « Experts explain how to manage mental wellbeing during COVID-19 », Forum économique mondial, 1er avril 2020 <https://www.weforum.org/agenda/2020/04/covid-19-mental-health/>
- 94 GOLD Jessica, « The Covid-19 crisis too few are talking about: health care workers, mental health », Stat, 3 avril 2020 <https://www.statnews.com/2020/04/03/the-covid-19-crisis-too-few-are-talking-about-health-care-workers-mental-health/>

exposé en permanence à des niveaux de risques graves, est particulièrement vulnérable. L'Organisation mondiale de la Santé a donné des recommandations,⁹⁵ tandis que le Center for Disease Control and Prevention,⁹⁶ le Forum économique mondial⁹⁷ et l'American Medical Association⁹⁸ ont également mis à disposition des ressources utiles.

Communiquer clairement

- **Faire preuve de transparence.** Il existe désormais une quantité considérable d'informations sur les mesures individuelles recommandées pour se protéger de la COVID-19. Les entreprises ne doivent pas partir du principe que leur personnel dispose d'un accès aux informations les plus récentes et les plus exactes. Si les sources en ligne apportent un contexte et des recommandations utiles, on y trouve aussi un nombre incalculable d'informations erronées et de théories conspirationnistes qui peuvent manipuler l'opinion, faute de traitement adéquat. Certains chefs politiques et religieux ou figures du spectacle ont également diffusé des informations alarmantes, souvent trompeuses, pouvant entraîner des problèmes de santé. Les entreprises doivent donc fournir à leur personnel et aux autres communautés concernées des informations scientifiquement fiables et dans un langage clair. L'objectif est de diminuer la transmission du virus au sein du personnel, de réduire les risques pour la santé et d'éviter de nuire à ceux qui interagissent avec l'entreprise et son personnel. Des informations sur l'hygiène et l'étiquette respiratoire doivent être largement diffusées.

En pratique

VISA, la société émettrice de cartes de paiement, a été proactive dans sa communication auprès de ses employés et des utilisateurs de cartes, apportant un soutien continu, proposant une assistance financière, levant les frais et s'efforçant de retenir ses employés.⁹⁹

Il est important que l'entreprise mette en œuvre une stratégie de communication claire, avec une équipe centrale qui se réunit souvent et qui suit attentivement la situation pour communiquer en toute transparence avec les employés, les clients, les actionnaires et les différentes communautés.¹⁰⁰

95 Organisation mondiale de la Santé, « Considérations liées à la santé mentale et au soutien psychosocial pendant la pandémie de COVID-19 », 18 mars 2020 https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/mental-health-considerations.pdf?sfvrsn=6d3578af_2

96 Center for Disease Control and Prevention. « Stress and Coping » <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/daily-life-coping/managing-stress-anxiety.html>

97 SCOTT John, « This is the human impact of COVID-19 – and how business can help », Forum économique mondial, 17 mars 2020 <https://www.weforum.org/agenda/2020/03/this-is-the-human-impact-of-covid-19-and-how-business-can-help/>

98 American Medical Association, « Managing mental health during COVID-19 », 3 avril 2020 <https://www.ama-assn.org/delivering-care/public-health/managing-mental-health-during-covid-19>

99 <https://usa.visa.com/visa-everywhere/blog/bdp/2020/04/03/visa-is-committed-1585927227688.html>

100 Le centre doit se situer au niveau de l'unité de production ou des opérations et avoir pré-établi des protocoles de communication et de prise de décisions, tout en laissant une certaine autonomie aux responsables locaux pour faire face aux situations. Ceci implique de déléguer des responsabilités à différents niveaux afin de pouvoir enclencher des actions spécifiques et des procédures de décision rapide concernant les opérations, par exemple la suspension temporaire du travail. Voir : ARGENTI Paul dans Harvard Business Review, 13 mars 2020 <https://hbr.org/2020/03/communicating-through-the-coronavirus-crisis>

Dans cet article, le professeur Paul Argenti de l'Amos Tuck School of Business du Dartmouth College recommande d'envoyer régulièrement des informations aux différentes parties prenantes, d'agir de façon transparente (en disant ce qu'on ne sait pas, notamment) et de rester concis. Aux employés, il recommande de transmettre régulièrement des informations depuis une même source ; de décrire la façon dont les politiques sont décidées; de communiquer au moins une fois par jour; et de fournir des renseignements en temps opportun. Avec les clients, il recommande de se concentrer sur ce qu'ils veulent savoir, d'offrir du soutien lorsque cela est possible et de faire preuve d'empathie. Aux investisseurs et intervenants extérieurs, il recommande de communiquer sur les mesures prises par l'entreprise pour faire face au problème. Enfin, aux communautés voisines (ou qui sont concernées par les activités de l'entreprise), il recommande de fournir des ressources, telles que des produits de nettoyage ou de la nourriture pour ceux qui sont en quarantaine. Paul Argenti cite en exemple Target (et beaucoup de compagnies aériennes) qui a informé ses clients du renforcement des procédures de nettoyage de même que JetBlue, la première compagnie aérienne américaine à avoir supprimé les frais d'annulation. Les compagnies d'assurances, fait-il remarquer, ne considèrent pas le virus comme une raison valable d'annulation de vol.

Selon les cas, les entreprises devraient établir un centre d'opérations d'urgence. Celui-ci doit inclure la haute direction et consulter régulièrement les autorités sanitaires et les organismes de régulation, ainsi que leurs fournisseurs, prestataires de services, sous-traitants et les communautés locales concernées.

- **Faire preuve de cohérence.** Multiplier les conseils peut être source de confusion pour les employés, les communautés et les sous-traitants. Les entreprises doivent veiller à aligner leur communication sur les meilleurs conseils professionnels provenant des autorités compétentes. Il est essentiel qu'elles renforcent les étapes recommandées par les autorités pour ralentir la propagation de la maladie et préparer les systèmes de santé au moment où la demande sera plus forte. La confiance est indispensable. Arranger la vérité pour prévenir la panique peut s'avérer contre-productif.

Mobiliser les syndicats

- **La main-d'œuvre vulnérable non syndiquée.**¹⁰¹ Ces travailleurs sont confrontés à de graves difficultés lorsque le travail disparaît. Les travailleurs syndiqués ne sont pas épargnés par la crise. Les licenciements massifs et sans protection sociale sont de plus en plus fréquents.¹⁰² Des entreprises au Myanmar¹⁰³ utiliseraient la crise de COVID-19 comme prétexte pour échapper à des conflits à rallonge. Certaines entreprises découragent activement la syndicalisation et c'est une pratique qui doit cesser. Elles doivent réintégrer les travailleurs lanceurs d'alerte qui ont pointé les risques sur la santé et la sécurité, et tenté de se constituer en syndicat.

En pratique

Si de nombreuses entreprises mobilisent leur main-d'œuvre, même non syndiquée, d'autres ont poursuivi leurs tactiques agressives pour empêcher la constitution de syndicats. Amazon, en particulier, a essuyé des critiques¹⁰⁴ suite au renvoi d'un employé¹⁰⁵ qui tentait d'organiser les travailleurs de l'une de ses plateformes logistiques. Amazon a avancé que cet employé avait été renvoyé, car il n'avait pas respecté la mesure de quarantaine qui lui avait été imposée après son exposition à un collègue infecté par la COVID-19.

La Confédération Syndicale Internationale (CSI) exhorte¹⁰⁶ la communauté internationale à tirer les enseignements de la crise financière de 2008-2009 dans ses trains de mesures incitatives, et à concevoir des aides au revenu adaptées aux besoins des familles et des entreprises, plutôt que de renflouer les banques et les institutions financières. Ce type d'initiative permettrait de réinventer le mode de fonctionnement du monde afin de réinventer « *des économies plus durables et plus équitables* ». ¹⁰⁷

101 BOERSMA Martijn et NOLAN Justin, « The real economic victims of coronavirus are those we can't see », The Conversation, 16 mars 2020 <https://theconversation.com/the-real-economic-victims-of-coronavirus-are-those-we-cant-see-133620>

102 BURROW Sharan, « COVID-19 – time for governments, brands and employers to protect supply chain and precarious workers from hardship and infection », Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme, 9 mars 2020 <https://www.business-humanrights.org/en/covid-19-%E2%80%93-time-for-governments-brands-and-employers-to-protect-supply-chain-and-precarious-workers-from-hardship-and-infection>

103 MIN Wathon, « Workers say Yangon garment factories using virus outbreak to dodge disputes », Myanmar Times, 2 mars 2020 <https://www.mmtimes.com/news/workers-say-factories-using-virus-outbreak-dodge-disputes.html>

104 CARRIE-WONG Julia, « Amazon execs labeled fired worker. not smart or articulate, in leaked PR notes », The Guardian, 2 avril 2020 <https://www.theguardian.com/technology/2020/apr/02/amazon-chris-smalls-smart-articulate-leaked-memo>

105 SMALLS Christians, « Amazon Is a Breeding Ground », Jacobin, 29 mars 2020 <https://jacobinmag.com/2020/03/amazon-warehouse-staten-island-strike-coronavirus>

106 BURROW Sharan, « COVID-19 – time for governments, brands and employers to protect supply chain and precarious workers from hardship and infection », Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme, 9 mars 2020 <https://www.business-humanrights.org/en/covid-19-%E2%80%93-time-for-governments-brands-and-employers-to-protect-supply-chain-and-precarious-workers-from-hardship-and-infection>

107 Ibid.

Soutenir et renforcer la chaîne d'approvisionnement

La mondialisation économique repose sur le postulat que les entreprises doivent investir là où sont les ressources et mettre en œuvre les moyens de production et les processus qui livrent aux consommateurs des produits et des services bon marché et fabriqués à faible coût. Les chaînes d'approvisionnement, qui jouent un rôle crucial dans ce ballet complexe, sont actuellement sévèrement perturbées. Certains gouvernements et producteurs ont entrepris de refondre leurs chaînes d'approvisionnement, notamment en rapprochant les unités de production de leur marché. Cette tendance, si elle devait se généraliser, pourrait, entre autres, accélérer la disparition des emplois dans les pays en développement et leur réintégration dans les grands marchés, c'est-à-dire les pays développés. Les conséquences sur les populations pauvres des pays en développement seraient désastreuses et entraîneraient un ralentissement de la réduction de la pauvreté mondiale.

La refonte des chaînes d'approvisionnement ne doit pas se limiter à un désinvestissement des pays en développement, mais viser à répartir les risques et les investissements sur un plus large éventail de pays.¹⁰⁸ Cela pourrait augmenter certains coûts et nuire à l'efficacité, mais cela réduirait le risque de forte dépendance à une seule région ou à quelques pays. Le fractionnement des processus de fabrication et la réduction des coûts de transport ont permis aux entreprises et aux pays de se spécialiser en niches, contribuant à rendre le monde plus petit et à rapprocher les gens.

- **Maîtriser la chaîne d'approvisionnement et diversifier les fournisseurs.** Les entreprises doivent savoir qui sont leurs fournisseurs en toutes circonstances (à des fins de contrôle de la qualité, de conformité aux normes, notamment en santé et sécurité) et c'est d'autant plus important en cas de crise sanitaire. La maîtrise de la chaîne d'approvisionnement élimine les incertitudes et permet d'anticiper les éventuels problèmes opérationnels, ainsi que de prendre des mesures correctives proactives avec les fournisseurs pour gérer la crise.

Ce n'est pas la première fois que les entreprises sont confrontées à une perturbation des approvisionnements, mais celle-ci est inédite de par son envergure. En 2011, par exemple, après le tremblement de terre survenu à Sendai au Japon, ce n'est qu'après plusieurs semaines que des entreprises ont compris la nature complexe de leur chaîne d'approvisionnement, n'ayant pas d'informations sur leurs fournisseurs en amont. En temps d'épidémie, un tel délai n'est pas permis. De même, les entreprises qui se fient à une source unique pour leurs composants critiques sont particulièrement vulnérables, dépendant d'un seul lieu ou fournisseur.

- **Protéger les travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement.** Alors que les marchés mondiaux s'effondrent, les commandes se font plus rares et entraînent des pertes d'emploi. La propagation de la maladie augmente également le chômage. Le nombre de personnes qui dépendent de l'activité d'une grande entreprise représente souvent un multiple important de l'effectif que cette même entreprise emploie directement. Les travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise ne sont pas des salariés directs. De ce fait, ils ne bénéficient pas des mêmes avantages et des mêmes droits que les salariés directs. Pourtant, ces travailleurs comptent parmi les plus vulnérables en raison de leurs salaires et avantages minimaux. De plus, ils travaillent souvent dans des pays dépourvus de sécurité sociale pour les protéger pendant une crise de cette ampleur.

Conscientes de ces risques, certaines grandes entreprises se sont engagées à continuer de payer leurs fournisseurs et de leur apporter d'autres formes de soutien, alors même que leurs bureaux

108 O'NEIL Shannon K, « How to Pandemic-Proof Globalization », Foreign Affairs, 1^{er} avril 2020 <https://www.foreignaffairs.com/articles/2020-04-01/how-pandemic-proof-globalization>

sont fermés. Certaines entreprises rémunèrent leurs partenaires indépendants s'ils ont besoin de s'arrêter à cause du virus, tandis que d'autres paient leurs petits fournisseurs à l'avance afin de leur permettre de faire face au manque de trésorerie. Les entreprises ne sont pas tenues d'endosser une pleine responsabilité à perpétuité, mais elles devraient explorer des solutions créatives au-delà de leurs responsabilités légales.

En pratique

Microsoft¹⁰⁹ a déclaré qu'elle continuerait à payer ses fournisseurs, y compris ceux qui gèrent ses cafés ou conduisent ses véhicules, pour les aider même pendant la fermeture de ses bureaux. D'autres entreprises du secteur des technologies font de même. Hermes Parcelnet, Deliveroo, Uber et Lyft rémunèrent leurs partenaires indépendants s'ils ont besoin de s'arrêter à cause du virus. Morrisons, un supermarché discount au Royaume-Uni, s'est engagé¹¹⁰ à régler ses fournisseurs avant livraison pour s'assurer qu'ils aient suffisamment de liquidité pendant la crise. Unilever a débloqué 500 millions d'euros d'aide financière pour soutenir son immense chaîne de valeur. Elle paiera rapidement ses petits et moyens fournisseurs les plus vulnérables. Elle accordera des crédits à quelques petits détaillants qui dépendent d'elle, afin de les aider à gérer et à protéger les emplois.¹¹¹ Unilever paiera également ses petits fournisseurs plus rapidement¹¹² pour soulager leur trésorerie. L'Oréal paiera ses fournisseurs plus tôt¹¹³ pour éviter qu'ils ne ferment leurs portes.

En revanche, Facebook offre certains avantages à ses propres employés, mais pas à ses sous-traitants,¹¹⁴ et cette pratique devrait changer.

Au-delà d'une aide à la trésorerie, les entreprises doivent étudier d'autres pistes de solutions durables et pérennes sur le plus long terme. Cela implique d'annuler des commandes uniquement en dernier recours, et d'accepter de fournir des produits déjà fabriqués par contrat. Cela implique également l'utilisation de leviers afin d'encourager les fournisseurs à ne recourir aux licenciements qu'en dernier ressort.¹¹⁵

En pratique

Les travailleurs du secteur textile¹¹⁶ sont particulièrement vulnérables, au Bangladesh plus qu'ailleurs. Là-bas, quelque trois millions de personnes, dont 85 % sont des femmes, travaillent dans plus de 4 000 usines qui exportent des vêtements. Plus de la moitié des fournisseurs bangladais¹¹⁷ ont subi de nombreuses annulations de commande par les acheteurs

109 Engage For Good, 10 mars 2020 <https://engageforgood.com/march-10-2020-newsletter/>

110 GRATAN Michelle, « Morrison tells big business to show patriotism, as COVID-19 threatens to hit harder than GFC », Conversation, 9 mars 2020 <https://theconversation.com/morrison-tells-big-business-to-show-patriotism-as-covid-19-threatens-to-hit-harder-than-gfc-133255>

111 <https://www.unilever.com/news/press-releases/2020/helping-to-protect-lives-and-livelihoods-from-the-covid-19-pandemic.html>

112 <https://www.unilever.com/news/news-and-features/Feature-article/2020/from-our-ceo-we-will-fight-this-pandemic-together.html>

113 https://mediaroom.loreal.com/wp-content/uploads/2020/03/PR_LOreal-Europe-wide-coronavirus-solidarity.pdf

114 SHU Catherine, « Facebook's \$1,000 bonus only applies to full-time employees working from home, not contractors », Tech Crunch, 19 mars 2020 <https://techcrunch.com/2020/03/18/facebook-s-1000-bonus-only-applies-to-full-time-employees-working-from-home-not-contractors/>

115 <https://www.fairlabor.org/report/protecting-workers-during-and-after-global-pandemic>. Les autres recommandations spécifiques de la Fair Labor Association incluent : l'annulation des commandes en dernier ressort ; le paiement des commandes commencées ou terminées sans renégociation ; la réattribution de commandes aux usines qui n'ont plus de travail ; l'assurance que les travailleurs qui sont licenciés reçoivent une indemnité de départ conforme aux lois applicables ; une communication permanente avec les fournisseurs ; l'accès à des mécanismes de revendication pour les travailleurs ; l'aide au réemploi d'un travailleur ; la reconnaissance de l'ancienneté d'un travailleur en cas de réemploi.

116 <https://cleanclothes.org/news/2020/live-blog-on-how-the-coronavirus-influences-workers-in-supply-chains>

117 <https://www.workersrights.org/wp-content/uploads/2020/03/Abandoned-Penn-State-WRC-Report-March-27-2020.pdf>

internationaux malgré le fait que ces derniers soient contractuellement obligés de payer. Ils invoquent la clause de force majeure pour éviter d'honorer leurs contrats. Dans près de 70 % de ces cas d'annulation, certains acheteurs ont refusé de rembourser la matière première déjà achetée par les fournisseurs. Trois usines sur cinq ont fermé au Bangladesh à cause de la pandémie actuelle.¹¹⁸ Les exportateurs bangladais ont lancé un appel à leurs clients afin qu'ils respectent les contrats déjà signés. Les travailleurs sont en pleine incertitude face aux usines qui suspendent leur production. La situation au Cambodge¹¹⁹ est en tout point similaire, avec la fermeture des usines qui met en péril l'emploi de 17 000 personnes.

Les entreprises n'ont pas toutes renié leurs obligations contractuelles. La décision de H&M¹²⁰ de ne pas recourir à la clause de force majeure¹²¹ a été saluée, ainsi que son engagement¹²² à régler les produits qu'elle avait commandés. La Chambre de commerce internationale propose des clauses types¹²² aux entreprises concernant l'invocation de la force majeure. Toutefois, leur texte a une portée limitée. Les clauses traitent de ce qu'une entreprise peut faire pour défendre ses intérêts du point de vue juridique, mais pas de ce qu'il conviendrait de faire.¹²³ Clairement, plus d'entreprises devraient s'inspirer de l'exemple de H&M.¹²⁴

- **Proposer un emploi aux nouveaux chômeurs.** Face aux centaines de milliers de licenciements qui touchent les secteurs aérien et hôtelier, des entreprises s'activent à embaucher ces personnes, surtout dans les secteurs où les compétences sont comparables. Les entreprises de la distribution, en particulier les supermarchés, les pharmacies et les services de livraison, devraient avoir plus d'emplois à pourvoir. Elles devraient donner la priorité aux personnes qui se retrouvent au chômage technique ou qui ont été licenciées dans des secteurs exsangues comme l'hôtellerie, le tourisme ou l'aviation civile.

En pratique

Certaines entreprises ont commencé à embaucher du personnel fraîchement licencié. Amazon, qui représente 37 pour cent¹²⁵ du commerce de détail en ligne aux États-Unis, a annoncé qu'elle allait embaucher 100 000 personnes¹²⁶ pour répondre à la demande croissante et qu'elle donnerait la priorité à celles qui viennent de perdre leur emploi. De même, Walmart recherche 150 000 nouveaux salariés.¹²⁷ Plusieurs entreprises ont également augmenté leur salaire horaire, même si toutes n'offrent pas les mêmes avantages en termes de santé, par exemple.

118 <https://www.workersrights.org/wp-content/uploads/2020/03/Who-Will-Bail-Out-the-Workers-March-2020.pdf>

119 Reuters, « Cambodia says 200 factories face production halt from coronavirus », 27 février 2020 <https://uk.reuters.com/article/us-china-health-cambodia-factories/cambodia-says-200-factories-face-production-halt-from-coronavirus-idUKKCN20L1GJ>

120 TRIPONEL Anna et SHERMAN John, « Moral bankruptcy during times of crisis: H&M just thought twice before triggering force majeure clauses with suppliers, and here», s why you should too», Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme, 1er avril 2020 <https://www.business-humanrights.org/en/moral-bankruptcy-during-times-of-crisis-hm-just-thought-twice-before-triggering-force-majeure-clauses-with-suppliers-and-here%E2%80%99s-why-you-should-too>

121 Une circonstance non anticipée ou imprévue qui empêche une ou plusieurs parties de remplir leurs obligations contractuelles.

122 <https://iccwbo.org/publication/general-considerations-force-majeure-clauses-in-commercial-contracts/>

123 Soulignons qu'en adhérant aux Principes directeurs des Nations Unies, la Chambre de commerce internationale avait décrit ces principes comme « une feuille de route transformationnelle vers un avenir où les êtres humains comme les entreprises peuvent s'épanouir et prospérer ». Cette directive ne semble pas en phase avec une telle vision.

124 <https://sway.office.com/Z3Hw7HLlgCroStsn?ref=Link>

125 <https://www.statista.com/statistics/788109/amazon-retail-market-share-usa/>

126 MATTIOLI Dana, « Amazon to Hire 100,000 Warehouse and Delivery Workers Amid Coronavirus Shutdowns », Wall Street Journal, 17 mars 2020 <https://www.wsj.com/articles/amazon-to-hire-100-000-warehouse-and-delivery-workers-amid-coronavirus-shutdowns-11584387833>

127 LYLES Taylor, « Walmart wants to hire 150,000 workers to meet demand during coronavirus pandemic », The Verge, 20 mars 2020 <https://www.theverge.com/2020/3/20/21188093/walmart-hiring-employees-bonuses-coronavirus-demand>

- **Renforcer la capacité des fournisseurs pour les rendre plus résilients.** Les entreprises devraient réfléchir à intensifier leurs relations avec leurs fournisseurs en les payant rapidement, en respectant leurs obligations, en élargissant le nombre des fournisseurs et en formant leur main-d'œuvre afin de créer des scénarios mutuellement bénéfiques.
- **Faire pression sur les gouvernements hôtes pour protéger les droits des travailleurs.** L'une des raisons pour lesquelles les fournisseurs ne sont pas incités à investir dans la santé et la sécurité est que les gouvernements des pays qui les accueillent n'obligent pas les entreprises locales à relever leurs standards. Les entreprises qui s'approvisionnent auprès de fournisseurs locaux devraient user de leur influence sur les gouvernements pour améliorer la santé et la sécurité de la main-d'œuvre, et notamment la sécurité sociale. Ceci aurait pour conséquence d'augmenter les coûts des fournisseurs, mais les entreprises doivent veiller à ce que leurs négociations avec les fournisseurs ne deviennent pas un prétexte pour réduire les dépenses au détriment des normes sanitaires, de sécurité ou des droits de l'homme.
- **Parmi les autres moyens dont disposent les entreprises pour soutenir les fournisseurs,** citons : leur offrir des prêts ou des subventions pour surmonter la crise ; faire pression en faveur d'une protection sociale ; exiger que les travailleurs soient mis au chômage technique plutôt que sommairement licenciés ; permettre aux travailleurs de se recycler afin d'obtenir un emploi dans un secteur en expansion.

Respecter et rassurer les clients et les utilisateurs

- **Maintenir l'accès.** De nombreux clients ont récemment perdu leur emploi, soit pour des raisons de santé, soit parce que leur employeur a fermé. Ils peuvent avoir du mal à régler leurs factures de services publics et autres paiements. Les entreprises devraient adopter une attitude indulgente à l'égard des défauts de paiement pendant cette période et faire l'effort d'assurer la continuité des services. D'autres produits et services, autrefois considérés comme un luxe, sont désormais vus comme essentiels, en particulier les télécommunications et l'accès à l'internet, lesquels devraient être envisagés comme des services publics. L'internet haut débit devrait être offert à tous à un prix raisonnable, à titre de service essentiel. Les entreprises qui distribuent ces services devraient être soumises aux mêmes obligations de service universel que les fournisseurs d'eau, de gaz, de chauffage et d'électricité, ce qui signifie la continuité d'un service de base, même lorsque les personnes ne sont pas en mesure de payer leurs factures.
- **Ne pas expulser ceux qui sont dans le besoin.** Propriétaires fonciers, propriétaires de biens immobiliers et autres agences immobilières devraient proposer de suspendre les loyers et lever les pénalités pour ceux qui sont malades ou qui ont perdu leur emploi à cause de la crise actuelle. De même, les universités ont interrompu les cours et renvoyé chez eux les étudiants qui vivaient en logement universitaire, les pressant de continuer à étudier. Cette décision présume que les étudiants disposent chez eux d'un accès à l'internet haut débit ; qu'ils sont en mesure de retourner chez eux et d'y rester pour étudier ; et qu'ils ont les moyens de faire le voyage. Un problème en particulier s'est posé pour les étudiants étrangers, où même ceux qui avaient encore la possibilité de prendre l'avion pour rentrer chez eux étaient bloqués du fait des mesures de confinement dans leurs propres pays.
- **Offrir un accès prioritaire aux clients vulnérables.** Le secteur de la distribution, en particulier les supermarchés et les gros distributeurs en ligne, est actuellement confronté au problème d'accaparement des fournitures et de stockage de provisions de la part de certains clients, alors que les réserves sont maigres et les chaînes d'approvisionnement, incertaines. Spécifiquement, les désinfectants pour les mains, les masques et le papier toilette sont concernés. Des supermarchés

et des magasins d'alimentation ont, depuis, limité l'accès à certaines gammes de produits¹²⁸ et mis en place des horaires d'ouverture spéciaux pour permettre aux personnes âgées et à d'autres clients vulnérables de faire leurs courses. Cela permet d'une part de désencombrer les magasins et d'autre part, de permettre aux plus âgés, aux femmes enceintes ou aux personnes en situation de handicap, ayant des difficultés à rivaliser avec les autres consommateurs plus jeunes et valides, de faire leurs achats plus facilement. Certains distributeurs en ligne ont annoncé qu'ils limiteraient la livraison immédiate aux produits de première nécessité pendant la crise du COVID-19. D'autres idées consistent à limiter le nombre d'articles pouvant être commandés en ligne.¹²⁹ Il s'agit là de bonnes pratiques et un plus grand nombre d'entreprises devraient s'en inspirer.

- **Repérer les déclarations non fondées et les prix excessifs.** Après la première ruée sur les produits désinfectants pour les mains, qui a vidé les rayons de nombreux magasins et même les stocks des vendeurs en ligne, certains distributeurs ont limité les quantités d'achat par client, ce qui est une mesure de bon sens. Les distributeurs en ligne qui mettent leur plateforme de vente à disposition de vendeurs tiers ont sanctionné ceux qui avaient amassé de grands stocks de produits essentiels et les commercialisaient à des prix exorbitants. Ces vendeurs ont été supprimés de leurs services à juste titre.¹³⁰ Certains éditeurs de presse ont pris la décision de supprimer les publicités¹³¹ qui avaient ajouté « coronavirus », ou d'autres termes associés, uniquement pour augmenter leur trafic. Mais les distributeurs doivent rester vigilants face aux abus liés à la COVID-19, car certains sites affiliés ailleurs dans le monde ont été épinglés pour avoir proposé de faux produits qui prétendent « soigner » les patients infectés par le coronavirus.¹³²
- **Veiller à la véracité des informations en ligne.** Face à la désinformation, aux théories conspirationnistes qui inondent l'internet, aux médicaments douteux et aux remèdes non scientifiques qui sont proposés pour lutter contre la COVID-19, les entreprises qui accueillent des contenus générés par des utilisateurs ont un devoir supplémentaire de surveillance des données mises en ligne. Les entreprises ont la possibilité de supprimer les contenus, mais en réalité, nombre d'entre elles prennent ces décisions arbitrairement, souvent avec des erreurs de jugement. Elles ne parviennent pas non plus à faire respecter un cadre uniforme à travers le monde. Elles acceptent d'une part l'autorité de certains pays puissants où la protection de la liberté de parole n'est pas garantie, et autorisent d'autre part la mise en ligne sans restriction de contenus choquants dans des régions plus qu'accommodantes. La propagation de la COVID-19 s'est traduite, pour certaines entreprises, notamment d'importants réseaux sociaux, par l'incapacité de contrôler étroitement les contenus publiés, les modérateurs n'ayant plus la possibilité de se rendre sur leur lieu de travail pendant la crise. Le résultat est que certaines décisions de censure étaient arbitrairement prises par l'intelligence artificielle, sur laquelle ces entreprises s'appuient de plus en plus.¹³³ L'intervention humaine a été rétablie dans de nombreux cas, mais une stratégie plus crédible et durable est nécessaire.

128 JACK Simon, « Coronavirus: Supermarkets. drastically, cutting product ranges », British Broadcasting Corp, 19 mars 2020 <https://www.bbc.com/news/business-51961624>

129 BBC, « Coronavirus: Tesco restricts online orders to 80 items each », 27 mars 2020 <https://www.bbc.com/news/business-52051498>

130 NICAS Jack, « He has 17,700 bottles of hand sanitizer and nowhere to sell them », New York Times, 14 mars 2020 <https://www.nytimes.com/2020/03/14/technology/coronavirus-purell-wipes-amazon-sellers.html>

131 SOUTHERN Lucinda, « From bidets to meat thermometers, how publishers, commerce businesses adapt », Digiday, 18 mars 2020 <https://digiday.com/media/bidets-meat-thermometers-publishers-commerce-businesses-adapt/>

132 En Inde, le site internet d'Amazon a mis en vente des produits douteux, comme les gouttes Nirogmaya Nocorona, les huiles essentielles Prasadhak Coronavirus, des sacs Kridha Anticoronavirus avec trois types d'huile, et de l'huile Ambrosial anti-coronavirus. Aucun de ces produits n'était reconnu scientifiquement, mais ils étaient commercialisés sur le site indien d'Amazon. Après avoir été critiquée dans un tweet, l'entreprise a rapidement réagi et retiré les produits de son site. https://twitter.com/threader_app/status/1243003377036013568?s=20

133 ROBERTS Sarah, « Digital Humanity: Social Media Content Moderation and the Global Tech Workforce in the COVID-19 Era », Flow Journal 19 mars 2020 <https://www.flowjournal.org/2020/03/digital-humanity/>

En pratique

Twitter prend actuellement des mesures pour supprimer les informations erronées de ses services.¹³⁴ Facebook et d'autres réseaux sociaux publient de façon bien visible des informations fiables sur la COVID-19. Google a développé un site internet dédié¹³⁵ pour garantir la diffusion d'informations vérifiées. Toutefois, des services de messagerie instantanée tels que WhatsApp¹³⁶ continuent de permettre l'échange de messages viraux contenant de fausses informations. L'industrie du plastique a été critiquée¹³⁷ pour avoir affirmé que les contenants réutilisables avaient plus de chance d'être contaminés que les produits en plastique.

Exploiter ses atouts avec créativité

Réaménager les usines ou proposer des ressources pour surmonter la crise. On observe de plus en plus d'entreprises qui s'organisent pour contribuer à la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Certaines modifient les installations de leurs unités de production pour fabriquer les équipements médicaux les plus urgents, tels que des masques chirurgicaux, des respirateurs ou des désinfectants pour les mains. Des hôtels, par exemple le Four Seasons à New York¹³⁸ ou le groupe Taj à Bombay¹³⁹, ont annoncé la mise à disposition gratuite de chambres pour les docteurs, les infirmières et autres soignants essentiels qui travaillent de longues heures et n'ont peut-être pas la possibilité de rentrer chez eux en toute sécurité pendant la crise. Les universités¹⁴⁰ ont également offert de loger des patients puisque les campus sont maintenant en grande partie fermés. Toutes les entreprises qui en ont la possibilité doivent réfléchir à la façon dont elles peuvent aider pendant cette crise.

En pratique

Unilever¹⁴¹ est en train d'adapter ses lignes de production pour pouvoir fabriquer des désinfectants à destination des hôpitaux, des écoles et d'autres institutions. New Balance,¹⁴² l'équipementier sportif, et Brooks Brothers,¹⁴³ la chaîne de vêtements d'affaires, fabriquent des masques chirurgicaux. Mahindra, l'équipementier automobile¹⁴⁴ et Dyson, le fabricant britannique,¹⁴⁵ produisent des respirateurs. Des confectionneurs de vêtements au Bangladesh se sont reconvertis dans la fabrication d'EPI. Si la priorité portée à la production d'équipements de protection qui sont en pénurie est louable et nécessaire, il convient de rester attentif aux droits des travailleurs dans ces usines.

134 https://blog.twitter.com/en_us/topics/company/2020/An-update-on-our-continuity-strategy-during-COVID-19.html

135 <https://www.google.com/covid19/>

136 DAVIES Guy, « Coronavirus misinformation on WhatsApp is going viral, despite steps to combat its spread », ABC News, 24 mars 2020 <https://abcnews.go.com/Health/coronavirus-misinformation-whatsapp-viral-steps-combat-spread/story?id=69688321>

137 <https://www.greenpeace.org/usa/research/how-the-plastic-industry-exploited-anxiety-about-covid-19/>

138 CLARK Patrick, « Four Seasons Provides Free Rooms to NYC Coronavirus Doctors », Bloomberg, 25 mars 2020 <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-03-25/four-seasons-to-provide-free-rooms-to-nyc-coronavirus-doctors>

139 TIWARI Vaibhav, « Mumbai's Iconic Taj Hotel Provides Free Stay To COVID-19 Health Workers », NDTV, 4 avril 2020 <https://www.ndtv.com/india-news/mumbais-iconic-taj-hotel-provides-free-stay-to-covid-19-health-workers-2206180>

140 MONACO Tony, « Higher Education's Role in Fighting the Coronavirus », Boston Globe, 18 mars 2020 <https://fletcher.tufts.edu/news-events/news/higher-educations-role-fighting-coronavirus>

141 <https://www.unilever.com/news/press-releases/2020/helping-to-protect-lives-and-livelihoods-from-the-covid-19-pandemic.html>

142 <https://www.newbalance.com/made-medical-letter-landing-page/>

143 <https://www.brooksbrothers.com/masks-press-release/masks-press-release,default.pg.html>

144 PANDAY Amit, « Covid-19: Mahindra, s indigenously developed ventilator to cost less than ₹7,500 », Mint, 27 mars 2020 <https://www.livemint.com/companies/news/coronavirus-m-m-ready-with-ventilator-prototype-to-cost-less-than-rs-7-500-11585228399566.html>

145 BASHIR Nada, « James Dyson designed a new ventilator in 10 days. He's making 15,000 for the pandemic fight », CNN, 27 mars 2020 <https://www.cnn.com/2020/03/26/tech/dyson-ventilators-coronavirus/index.html>

Par exemple, les fabricants de gants à usage unique en Malaisie voient un rebond de la demande pour ce produit, mais les groupes militants ont longtemps pointé du doigt ces entreprises pour leur exploitation de la main-d'œuvre.¹⁴⁶ Il est essentiel que l'Union européenne et les États-Unis, qui ont incité la Malaisie à accélérer sa production, exigent que les fabricants se conforment aux normes de travail internationalement reconnues.

- **Faire don de fournitures médicales et de services essentiels, si nécessaire.** La crise de COVID-19 a démontré les conséquences des achats et du stockage de provisions sous l'effet de la panique. Les supermarchés arrivent à court de conserves et les pharmacies n'ont plus de désinfectant, de masques ni de gants. Une course soudaine pour ces produits par le grand public peut paralyser les hôpitaux, où le besoin de blouses, de masques, d'oxygène et de médicaments est plus impératif. Le soutien direct des entreprises qui fabriquent ces produits pour les hôpitaux et les unités de soins est souhaitable, surtout dans les régions les plus dépourvues de ces ressources. Dans certains cas, les entreprises peuvent proposer des capacités logistiques, juridiques ou technologiques pour améliorer les soins et les services de santé. De nombreuses entreprises jouissent d'une bonne réputation dans la mise en place de solutions novatrices, de bonne gestion, de pensée stratégique, qui s'inscrivent dans une perspective de long terme. Elles devraient proposer leurs compétences aux gouvernements pour les aider à restaurer la prospérité économique et à renforcer le système de santé.

En pratique

Unilever contribue à hauteur de 100 millions d'euros en savon, produits désinfectants, eau de javel et nourriture. Cela inclut un don de savon et de produits désinfectants pour une valeur d'au moins 50 millions d'euros à la plateforme d'action COVID lancée par le Forum économique mondial, qui soutient les organisations et les agences mondiales de la santé dans leurs plans d'intervention d'urgence. H&M¹⁴⁷ a modifié sa chaîne d'approvisionnement pour produire des équipements de protection individuelle, notamment des masques à destination de l'Italie et de l'Espagne. Des entreprises de différentes industries¹⁴⁸ ont proposé du soutien logistique et des services à un large éventail d'acteurs de la société civile, de communautés, de gouvernements locaux et autres associations. Parmi les contributions,¹⁴⁹ citons : soutien en matière de cloud, transport, produits et services, impressions 3D, accès gratuit à des données, temps sur ordinateur, accès gratuit à l'internet, production de masques à usage civil et médical, désinfectants, équipement de protection individuelle dont des blouses d'hôpital, et suspension des loyers. En Inde, Zomato, une entreprise de livraison de nourriture, a ouvert une banque alimentaire¹⁵⁰ pour les travailleurs immigrés payés à la journée. D'autres entreprises du secteur de l'alimentation¹⁵¹ font aussi des dons. Sur le front technologique, Axial a donné une plateforme pilotée par intelligence artificielle aux services de santé britannique, la NHS, qui a automatisé les analyses des images CT-scan en 10 secondes (contre les 30 minutes habituellement nécessaires aux docteurs). Des bénévoles de Apple, Amazon et Google sont venus en aide à l'hôpital pour enfants de Boston. La faculté de médecine de Harvard a conçu un service en ligne¹⁵² de signalements de cas instantanés. Amazon a mis en place un fonds d'urgence pour les chauffeurs indépendants et les travailleurs saisonniers.

146 Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme, « Malaysia: Medical glove manufacturers see surge in orders due to COVID-19, amid forced labour concerns », 29 mars 2020 <https://www.business-humanrights.org/en/malaysia-medical-glove-manufacturers-see-surge-in-orders-due-to-covid-19-amid-forced-labour-concerns>

147 <https://sway.office.com/Z3Hw7HLlgCroStsn?ref=Link>

148 BALCH Oliver, « Covid-19 roundup: Companies rally as pandemic takes escalating toll », Ethical Corporation, 27 mars 2020 <http://www.ethicalcorp.com/covid-19-roundup-companies-rally-pandemic-takes-escalating-toll>

149 <https://triponelconsulting.com/this-week/#23-march-2020>

150 <https://www.zomato.com/blog/feed-daily-wager>

151 GUNO Nina, « Food brands join coronavirus fight with donations to frontliners », Philippine Daily Inquirer, 25 mars 2020 <https://newsinfo.inquirer.net/1248192/food-brands-join-coronavirus-fight-with-donations-to-frontliners>

152 <https://covidnearyou.org/#/>

Protection des sans-papiers et des détenus

- **Pour ceux qui ne jouissent pas de l'ensemble de leurs droits.** Dans une déclaration commune¹⁵³, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et l'OMS ont appelé à un accès égal aux soins de santé pour ceux dont les droits sont limités et insisté sur le besoin de nous souvenir de notre humanité commune. « *Nous ne pouvons pas laisser la peur ou l'intolérance porter atteinte aux droits ou compromettre l'efficacité des réponses mises en œuvre pour lutter contre la pandémie. Nous sommes tous dans le même bateau. Nous ne pourrions vaincre ce virus que si chacun d'entre nous est protégé* », est-il écrit en conclusion.

Nombre de centres de détention sont surpeuplés à travers le monde, et la COVID-19 peut avoir des effets dévastateurs dans ces endroits engorgés. Dans certains cas, des détenus ont bénéficié de libérations anticipées (ce qui peut entraîner différents risques). Les institutions qui assurent la maintenance et administrent les centres de détention, les camps de réfugiés et toutes autres structures accueillant de nombreuses personnes font face à des difficultés énormes.

Ces mêmes difficultés se posent aux administrations qui gèrent les structures pénitentiaires, les prisons.¹⁵⁴

Échanger et collaborer avec les autorités

- **Maintenir le dialogue.** Si la protection des droits de l'homme incombe principalement à l'État, les entreprises, de même que les initiatives visant à aider les communautés au sens large, devraient tout mettre en œuvre pour continuer les concertations régulières avec les autorités, notamment là où la coordination peut être améliorée.

Certaines expériences ont montré que des activités non coordonnées ont pu occasionner des déséquilibres au sein d'un même pays ou d'une même région, entre des secteurs recevant une attention et des services essentiels disproportionnés et d'autres, largement défavorisés. Pour cela, une organisation et une coordination efficace avec les autorités sont nécessaires. Les entreprises devraient collaborer avec d'autres parties prenantes, telles que d'autres entreprises, des acteurs de la société civile, des associations à but humanitaire et les gouvernements, afin de mettre en œuvre des initiatives de répartition équitable des produits essentiels. Il s'agit aussi d'un secteur où les entreprises ayant une expertise logistique peuvent, au besoin, proposer leurs services à l'État.

En pratique

L'un des rôles majeurs que les entreprises peuvent endosser est de relayer à plus grande échelle les messages de santé publique. Pendant la crise, H&M¹⁵⁵ a rediffusé les messages de l'OMS et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

153 <https://www.who.int/news-room/detail/31-03-2020-ohchr-iom-unhcr-and-who-joint-press-release-the-rights-and-health-of-refugees-migrants-and-stateless-must-be-protected-in-covid-19-response>

154 Consulter la proposition de la société civile canadienne (en anglais). <http://www.aidslaw.ca/site/open-letter-to-government-CoVid-19-protecting-prisoner-health/?lang=en>. Selon ces recommandations, le gouvernement devrait [a] empêcher le virus de pénétrer dans les institutions fédérales, [b] prévoir d'autres dispositions que l'enfermement, [c] s'assurer de la disponibilité du personnel médical, [d] réduire les risques de transmission, [e] permettre l'accès des détenus à des moyens de communication pour qu'ils puissent parler à leurs familles/médecins/avocats, et [f] offrir des tests à ceux qui ont probablement été infectés.

155 <https://sway.office.com/Z3Hw7HLgCroStsn?ref=Link>

- **Apporter votre soutien aux régions défavorisées.** Dans de nombreux pays, la COVID-19 a des répercussions inattendues sur les budgets de santé. Les entreprises disposent des ressources et du savoir-faire requis pour jouer un rôle significatif et atténuer les souffrances à court terme, pendant que les autorités cherchent des réponses à la crise. Là où les autorités locales connaissent une pénurie de ressources, en raison d'un sous-effectif, d'une absence d'infrastructures ou d'un manque de professionnels adéquatement formés, les entreprises devraient contribuer à fournir des solutions innovantes. Elles pourraient offrir des bénévoles ou prendre le relais dans la réalisation de certaines activités entrant dans leurs domaines d'expertise.
- **Se préparer à une possible évacuation.** Les entreprises devraient se préparer à procéder à une évacuation, si cette option s'avère nécessaire. Il faut pour cela créer et tenir à jour une base de données des employés et de leurs personnes à charge, ainsi qu'un registre par nationalité dans l'éventualité d'une évacuation du personnel. Il faut aussi prévoir une liaison avec les ambassades. Si l'évacuation est inévitable, les entreprises doivent se fonder sur le principe de protection de la vie humaine. Bien qu'une entreprise ne soit pas tenue d'évacuer les ressortissants locaux (même si ce sont ses employés) ni de maintenir l'unité familiale, en temps de crise, elle doit tout faire pour mettre les personnes touchées à l'abri, quand des vies sont en jeu. (Pour une discussion détaillée sur l'évacuation, voir l'Annexe 3).

PARTIE IV :

Les implications à plus long terme

Édification d'un hôpital de campagne
à Guam, en soutien à la région.

Flickr/U.S. Pacific Fleet

PARTIE IV :

Les implications à plus long terme

4

L'épidémie de COVID-19 dépasse les capacités de réaction et d'atténuation de tout gouvernement, secteur, filière ou organisation pris individuellement. L'effort collectif est indispensable.

Les institutions financières internationales (IFI) ont commencé à débloquer des sommes d'argent colossales pour reconstruire l'économie mondiale.

- Le Fonds monétaire international a indiqué qu'il préparait une enveloppe de mille milliards de dollars¹⁵⁶ pour soutenir la reprise économique, mais sous conditions. En effet, le FMI offre un soutien monétaire aux pays pour les aider à rééquilibrer leur budget, ou leur apporter des conseils, mais ne propose pas de financement pour le développement, ni de capitaux pour les infrastructures.
- Le large soutien économique de la Banque mondiale sera de 60 milliards de dollars pendant les 15 prochains mois, ¹⁵⁷dont 12 milliards ont été immédiatement débloqués.¹⁵⁸
- La Banque asiatique de développement¹⁵⁹ a réservé 6,5 milliards de dollars¹⁶⁰ pour financer un large éventail d'autres programmes, parmi lesquels une aide alimentaire immédiate pour les Philippines.
- La nouvelle Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures s'est engagée¹⁶¹ à donner la priorité à la santé publique et pourrait débloquer 5 milliards de dollars.¹⁶²
- La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a réservé¹⁶³ 1 milliard d'euros pour aider les pays en transition.
- La Société financière internationale, l'organe de prêt du Groupe de la Banque mondiale spécialisé dans le secteur privé, a déclaré qu'il n'était pas au premier rang des intervenants, mais qu'il examinait les besoins et proposait de la trésorerie aux entreprises des pays en développement.¹⁶⁴

Ces chiffres gigantesques sont rassurants, bien que, comme toujours, tout se complique lorsqu'on s'intéresse aux détails.

156 <https://www.imf.org/en/News/Articles/2020/04/03/sp040320-opening-remarks-for-joint-imf-who-press-conference>

157 <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2020/04/02/the-world-bank-group-moves-quickly-to-help-countries-respond-to-covid-19>

158 <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/03/03/world-bank-group-announces-up-to-12-billion-immediate-support-for-covid-19-country-response>

159 <https://www.adb.org/what-we-do/covid19-coronavirus>

160 <https://www.adb.org/news/adb-announces-6-5-billion-initial-response-covid-19-pandemic>

161 <https://www.aiib.org/en/news-events/news/2020/AIIB-To-Scale-Up-Public-Health-Infrastructure-in-Wake-of-COVID-19.html>

162 <https://www.aiib.org/en/news-events/news/2020/AIIB-Looks-to-Launch-USD5-Billion-COVID-19-Crisis-Recovery-Facility.html>

163 <https://www.ebrd.com/news/2020/ebd-monitor-assesses-resilience-of-emerging-economies-to-covid19.html>

164 https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/news_ext_content/ifc_external_corporate_site/news+and+events/news/amid-an-outbreak

Comme les syndicats l'ont souligné,¹⁶⁵ la cohérence de ces aides est d'une importance capitale pour proposer une solution qui soit :

- équitable ;
- proportionnée aux besoins ;
- protectrice des emplois dans l'économie réelle ;
- favorable au renforcement de la protection sociale en termes de couverture santé ;
- accessible aux travailleurs précaires ou non déclarés ;
- applicable qu'à quelques-uns au détriment de la multitude.

Les syndicats plaident également en faveur de mesures de reprise et de relance qui intègrent un investissement public dans le secteur de la santé, afin de soulager le poids du travail non rémunéré et créer des emplois de qualité. Ils appellent, en outre, à un allègement substantiel de la dette, notamment à une annulation de la dette, un acte qui irait dans le sens des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Au-delà de l'avenir immédiat, les syndicats critiquent la confiance excessive des IFI dans les mesures d'efficacité avancées dans les rapports *Doing Business*, lesquels évaluent de façon étroite la politique économique d'un pays du point de vue des affaires. Ces mesures favoriseraient l'efficacité procédurale au détriment, voire à l'encontre, des protections sociales et environnementales. Il est temps de s'intéresser au 5 des critères ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) auquel de nombreux investisseurs disent adhérer.

La COVID-19 perturbe de nombreux secteurs. Mais le scénario reste flou. En avril 2020, le Conseil de sécurité de l'ONU n'avait pris que des premières mesures pour remédier à la crise et à ses éventuelles conséquences sur le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Pourtant, les restrictions commerciales, la montée du chômage et l'émergence d'une nouvelle classe marginale sont autant de facteurs qui peuvent favoriser les tensions sociales. L'érection de barrières et la rhétorique à l'encontre des étrangers pourraient mener au conflit. Le recul massif des gouvernements du monde entier par rapport aux droits de l'homme est bien réel.

D'autres crises sont en train de voir le jour, et leurs effets ne seront connus que dans quelques mois. L'effondrement de la demande des consommateurs dans les pays riches et la propagation du virus ont entraîné la constitution de réserves de nourriture dans ces pays,¹⁶⁶ ce qui pourrait avoir des effets néfastes sur les marchés alimentaires mondiaux.¹⁶⁷ Les restrictions sur le commerce agricole¹⁶⁸ sont aussi délétères pour les agriculteurs pauvres des pays en développement que pour les consommateurs, où qu'ils soient. Les ouvriers agricoles kenyans ont été renvoyés chez eux ; le Vietnam a stoppé ses exportations de riz. Si les travailleurs migrants ne peuvent plus voyager pour aller travailler, les conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale seront sérieuses. Elle sera également mise à mal si les pays stockent la nourriture. Les inégalités mondiales exploseraient.

La restriction de la liberté de mouvement des individus figure à l'agenda de nombreux politiciens de droite et de tendance droite. Non seulement le racisme et la xénophobie se renforceraient, mais cela encouragerait les gouvernements à passer des lois restreignant encore davantage les droits fondamentaux. Les restrictions sévères favoriseraient la prévalence d'une forme moderne d'esclavage et de trafic humain.¹⁶⁹

165 https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/global_unions_statement_imf-wb_4-2020.pdf

166 THUKRAL Naveen et EL DAHAN Maha, « Food security concerns stoked as exporters curb sales, importers buy more », Reuters, 26 mars 2020 <https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-food-security/food-security-concerns-stoked-as-exporters-curb-sales-importers-buy-more-idUSKBN21D0YV>

167 Reuters, « World food security at risk, fresh produce in Europe set to be more scarce », 26 mars 2020 <https://cyprus-mail.com/2020/03/26/world-food-security-at-risk-as-exporters-curb-sales-importers-buy-more/>

168 ALMEIDA Isis et DE SOUSA Agnieszka, « Countries Starting to Hoard Food, Threatening Global Trade », Bloomberg, 25 mars 2020 <https://finance.yahoo.com/news/countries-starting-hoard-food-threatening-233000095.html>

169 YAYBOKE Erol, « Five Ways COVID-19 Is Changing Global Migration », Center for Strategic and International Studies, 25 Mars 2020 <https://www.csis.org/analysis/five-ways-covid-19-changing-global-migration>

Les restrictions mises en place sur le commerce¹⁷⁰ d'équipements médicaux et de médicaments, que certains gouvernements ont d'ores et déjà entérinées, ont aussi des conséquences terribles sur les droits de l'homme. De telles pratiques encourageraient la contrebande et compliqueraient leur disponibilité pour les patients dans les pays qui connaissent une pénurie. Maintenir les échanges commerciaux est crucial pour que les fournitures aillent là où elles sont nécessaires.

Si les règles¹⁷¹ de l'Organisation mondiale du commerce prévoient la possibilité de limiter les échanges commerciaux en cas d'urgence sanitaire, les gouvernements doivent faire preuve de circonspection au moment d'invoquer ces clauses. Au lieu d'accumuler des stocks de masques, de produits désinfectants, de respirateurs, de médicaments et d'EPI, les gouvernements devraient encourager les entreprises à fabriquer plus de ces produits et accroître l'offre mondiale. Cela pourrait avoir pour conséquence de réduire les prix, ou du moins les stabiliser. Les restrictions mises en place par l'Union européenne¹⁷² peuvent saper les efforts de lutte contre le virus et prolonger la crise.

Ces restrictions sur les échanges commerciaux sont aussi nuisibles que les tentatives de certains pays d'investir dans des parts des laboratoires qui cherchent à développer un vaccin. Certaines mesures commerciales sont « alimentées par la peur » et « contreproductives ». Le directeur général de¹⁷³ l'Organisation mondiale du commerce, Roberto Azevêdo, a salué¹⁷⁴ l'engagement des plus grandes économies mondiales d'oeuvrer pour « garantir les flux des biens médicaux critiques, des produits agricoles essentiels et des autres biens et services au-delà des frontières ».

Quand une perturbation d'une telle envergure se produit, le risque est que les gouvernements mettent des mesures en place pour attirer plus d'investissements et relancer les secteurs qui ont souffert. Un autre risque, décrit par l'écrivaine canadienne Naomi Klein, est le « capitalisme du désastre ». Sa crainte est que les gouvernements et l'élite mondiale exploitent la pandémie¹⁷⁵ en mettant en œuvre des programmes politiques qui profitent à quelques-uns, et non pas au plus grand nombre. L'écrivaine indienne Arundhati Roy a également fait entendre ses craintes face au statut quo, nous invitant¹⁷⁶ à imaginer un monde différent.

Que faire ?

À quoi pourrait bien ressembler un monde différent ? Alors que la situation évolue d'heure en heure, il serait très ambitieux, pour ne pas dire arrogant, d'en décrire les contours. Mais il est déjà possible de réfléchir aux éléments constitutifs.

La riposte à long terme contre la COVID-19 devrait être un socle de compréhension commune de ce que sont les produits et services essentiels, et de ce qu'est un travailleur essentiel. Elle doit garantir que leur production respecte les droits humains internationaux et les normes environnementales, et que ceux qui s'acquittent des tâches reçoivent une rémunération équitable et bénéficient de conditions de travail décentes.

170 PINCHIS PAULSEN Mona, « COVID-19 Symposium: Thinking Creatively and Learning from COVID-19- How the WTO can Maintain Open Trade on Critical Supplies », *OpinioJuris*, 2 avril 2020 <http://opiniojuris.org/2020/04/02/covid-19-symposium-thinking-creatively-and-learning-from-covid-19-how-the-wto-can-maintain-open-trade-on-critical-supplies/#>

171 L'article XX de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) prévoit des exceptions aux mesures « nécessaires à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou à la préservation des végétaux ou la santé ».

172 BROWN Chad, « EU limits on medical gear exports put poor countries and Europeans at risk », *Pacific Institute for International Economics*, 19 mars 2020 <https://www.piie.com/blogs/trade-and-investment-policy-watch/eu-limits-medical-gear-exports-put-poor-countries-and>

173 EVENETT Simon, « Tackling COVID-19 Together – The Trade Policy Dimension », *Washington International Trade Association*, 23 mars 2020 <https://www.wita.org/atp-research/tackling-covid-19-together-the-trade-policy-dimension/>

174 https://www.wto.org/english/news_e/news20_e/dgra_26mar20_e.htm

175 SOLIS Marie, « Coronavirus Is the Perfect Disaster for 'Disaster Capitalism », *Vice News*, 13 mars 2020 https://www.vice.com/en_us/article/5dmqyk/naomi-klein-interview-on-coronavirus-and-disaster-capitalism-shock-doctrine

176 ROY Arundhati, « The Pandemic is a Portal », *Financial Times*, 3 avril 2020 <https://www.ft.com/content/10d8f5e8-74eb-11ea-95fe-fcd274e920ca>

Les économies doivent devenir plus résilientes. Les entreprises et les gouvernements ont aujourd'hui l'opportunité d'explorer de nouvelles méthodes de production d'énergie pour protéger la planète contre la crise climatique, et d'entreprendre des changements structurels et politiques pour mettre un terme à l'immobilisme des affaires et des opérations. Il est indéniable que la première onde de choc de la COVID-19 a ébranlé les sociétés prospères des pays industriels et de l'hémisphère nord, à quelques exceptions près, mais il serait avisé d'anticiper ce qui pourrait arriver lorsque les pays les plus pauvres seront frappés par la crise. Il y a des craintes légitimes autour des retombées potentielles pour les pays d'Afrique et les grands pays d'Asie.

Quelles transitions verront le jour ? Ces transitions seront-elles équitables ? Les nouvelles méthodes de travail (comme le télétravail) seront-elles bénéfiques ? Cela implique-t-il de repenser nos villes ? Les actions mises en œuvre généreront-elles plus d'entraves à la liberté de mouvement des travailleurs migrants ? Les défenseurs des droits fondamentaux, les femmes et les autres minorités, notamment les personnes en situation de handicap, d'une autre origine, classe, couleur, religion, langue ou orientation sexuelle, seront-ils tous confrontés à plus de restrictions lorsque la répression s'exercera à l'encontre des droits de l'homme ?

L'IHRB ne prétend pas avoir ces réponses. Mais nous avons étudié les défis structurels et les risques systémiques induits par ces défis – une transition juste, l'environnement bâti, les travailleurs migrants, l'impact de la technologie sur la société, les droits des défenseurs des droits de l'homme, et la lutte contre la discrimination des groupes défavorisés. Nous poursuivrons nos efforts sur ce terrain sous l'angle de la COVID-19. Nous jouerons le rôle qui nous incombe dans la mobilisation d'une action collective concernant certains de ces défis. Nos travaux en cours sur les transitions justes s'intéressent à la façon dont tous les acteurs doivent adopter des approches bas carbone et transformer les activités sociales et économiques existantes pour qu'elles deviennent beaucoup plus résilientes. La COVID-19 n'a pas modifié, mais plutôt accéléré, cette nécessité.

Perspectives d'avenir

Toute la planète est aujourd'hui mobilisée pour une priorité : lutter contre l'épidémie de COVID-19. Un effort mondial s'impose pour collaborer et évaluer les coûts et avantages des options possibles pour ralentir la propagation de la maladie, tandis que les scientifiques sont à pied d'œuvre pour trouver un vaccin capable d'éradiquer le virus à long terme. D'ici là, la communauté internationale aura besoin de dirigeants responsables, à tous les échelons de la société, pour préserver la dignité inhérente et l'égalité des droits de ceux qui sont touchés, pour soutenir les personnes vulnérables, et apporter de l'aide à ceux qui souffrent.

Une fois la crise finie, le monde devra assurément adopter de nouveaux modes de travail, de voyage et de vie. Cela implique de repenser les chaînes d'approvisionnement, en veillant à ne pas faire reculer les efforts déployés pour soutenir les travailleurs et les communautés les plus vulnérables.

La COVID-19 représente un défi de taille pour notre modèle actuel d'économie mondialisée et pour la gouvernance internationale. La difficulté est de veiller à ce que la réponse à la crise donne des résultats positifs, notamment dans le cadre des efforts actuels visant à répondre à la crise climatique et à réduire de manière significative les émissions de carbone, tout en favorisant un développement durable pour tous. En parallèle, la communauté internationale doit combattre les conséquences indésirables de l'épidémie, telles que la progression de la xénophobie et de la peur de l'étranger, alors que les populations se retranchent dans des identités toujours plus étroites en ces temps de crise et d'incertitude économique. L'imagination des humains est mise à rude épreuve comme jamais auparavant. Nous avons besoin d'un effort collectif pour concevoir des solutions capables de réduire et, en fin de compte, d'éliminer les ravages qu'un virus peut engendrer en se propageant à une vitesse fulgurante. Nous devons y parvenir en évitant que le monde se déchire et en trouvant de nouveaux moyens pour rester tous unis.

Annexe I

Assurer des services de santé pendant une épidémie



L'unité de traitement de l'Ebola à Tubmanburg prend forme

Flickr/DVIDSHUB

ANNEXE I

Assurer des services de santé pendant une épidémie



Le virus Ebola a été identifié pour la première fois en 1976. La maladie a frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016. Entre sa découverte et 2013, moins de 2 000 personnes avaient succombé à la maladie, malgré 28 résurgences. Pourtant, l'épisode épidémique qui est apparu en décembre 2013 et qui a duré jusqu'en juin 2016 a tué six fois plus de personnes dans un laps de temps relativement court. Au cours des années 2010, l'Afrique de l'Ouest s'est urbanisée, ce qui a facilité la propagation du virus dans des agglomérations densément peuplées aux systèmes de santé tendus.

L'entreprise de plantation malaisienne Sime Darby exerçait au Libéria depuis 2010 lorsque l'Ebola a frappé en 2014. Le pays sortait à peine de décennies de guerre civile et reconstruisait ses infrastructures. Les ressources étaient limitées et sollicitées au-delà de la capacité d'une économie émergente. Le budget du Libéria dépendait majoritairement des aides internationales.

Sime Darby disposait d'une concession de 63 ans pour développer des plantations d'huile de palme et de caoutchouc sur 220 000 hectares. L'entreprise employait 3 000 personnes au moment de la crise, dont 25 expatriés, parmi lesquels trois venaient du Cameroun et un d'Inde (l'entreprise a vendu ses exploitations à une société locale fin 2019).¹⁷⁷

Sime Darby, informée de la propagation de l'Ebola, surveillait la situation depuis le premier cas signalé en Guinée. L'entreprise avait envoyé son équipe d'action sociale rencontrer les communautés locales pour leur parler des dangers de la maladie et mettre en place des mesures préventives nécessaires. Sime Darby n'avait jamais traversé une crise sanitaire de cette ampleur avant, même si elle avait déjà connu des cas de force majeure lors de catastrophes naturelles.

L'équipe de l'entreprise a collaboré avec les employés, leurs familles, les communautés proches et les responsables locaux. Sime Darby a mis en place un groupe de travail réunissant des cadres locaux et une équipe du siège en Malaisie. Un plan spécial d'urgence et d'intervention a été établi afin d'améliorer les procédures opératoires standard de l'entreprise, notamment la gouvernance opérationnelle, un plan d'évacuation de sécurité du personnel, le paiement des salaires, le maintien de la communication et la continuité de l'exploitation. Sime Darby a garanti aux travailleurs que leur emploi serait maintenu. La clinique de l'entreprise¹⁷⁸ a apporté une aide médicale substantielle aux communautés.

En août 2014, Sime Darby a fait évacuer son personnel expatrié et ses sous-traitants malaisiens d'abord au Ghana, avant d'en rapatrier la majorité dans leurs pays d'origine. Une équipe est restée au Ghana pour diriger les opérations au Libéria. Sime Darby a également fait don de 500 000 RM (soit environ 152 000 \$ en mars 2014) à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge

177 Reuters, « Sime Darby to sell Liberia plantation to local manufacturer », 6 décembre 2019 <https://www.reuters.com/article/us-sime-darby-liberia/sime-darby-to-sell-liberia-plantation-to-local-manufacturer-idUSKBN1YA0OP>

178 En 2014, le budget annuel de la clinique était de 280 000 \$ et tous les patients ont été soignés gratuitement. La clinique employait 40 personnes, dont un médecin libérien. Elle accueillait 2 000 à 2 500 patients par mois et soignait les communautés riveraines, une population de 30 000 personnes, même les malades n'ayant aucun lien avec l'entreprise.

et du Croissant-Rouge (IFRC) pour étendre les programmes d'éducation et de sensibilisation aux régions où l'entreprise était présente. L'entreprise a aussi formé son propre personnel afin d'apporter un soutien psychologique aux personnes touchées.

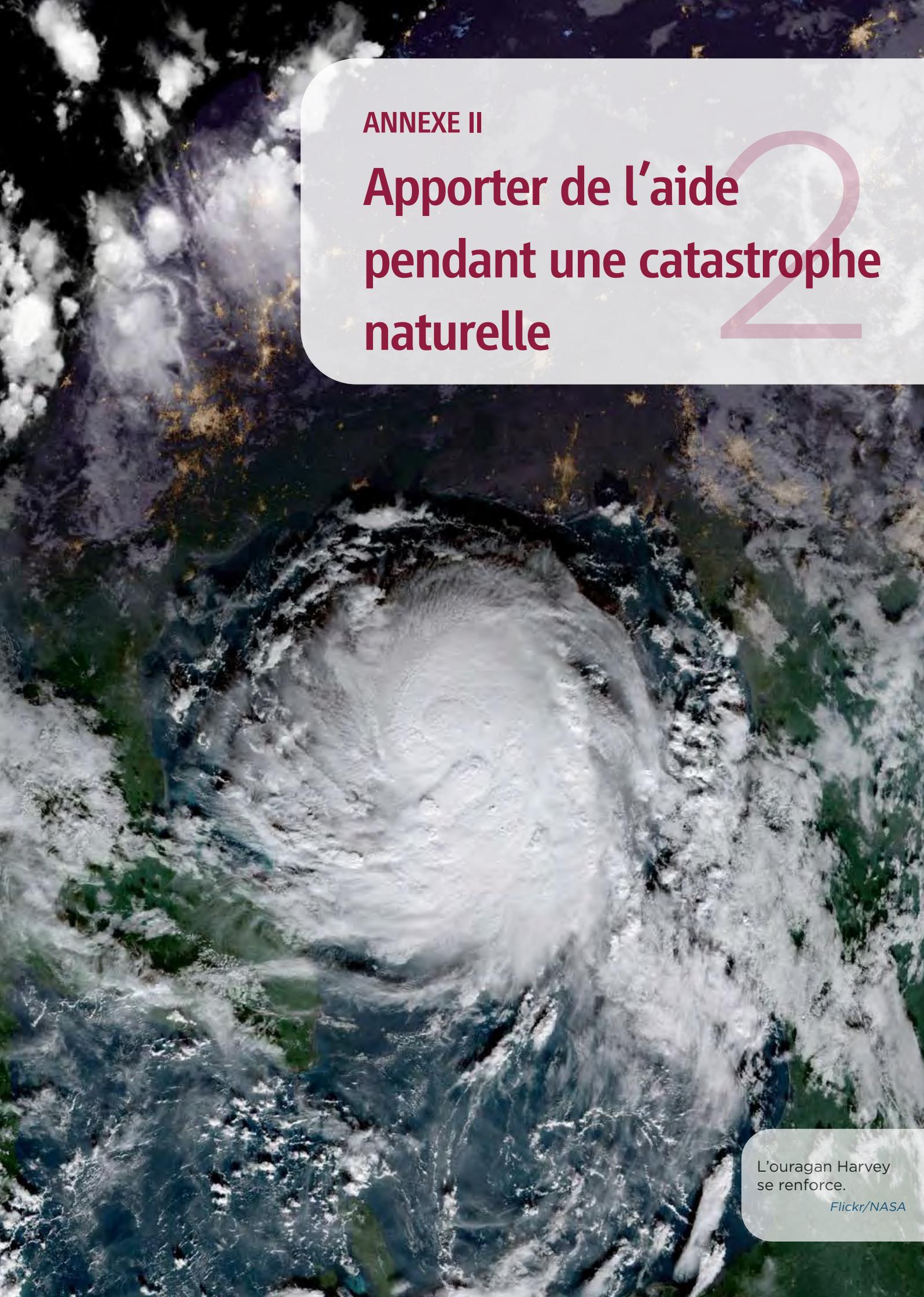
Elle a mis en œuvre des campagnes de porte-à-porte. *« Il faut bien reconnaître que la gestion d'une clinique pour une large population est coûteuse. Pour autant, nous n'avons refusé personne, et nous ne le ferons pas, en particulier ceux qui ont besoin d'une assistance médicale et de soins »*, a affirmé un haut responsable de Sime Darby.¹⁷⁹

Il a ajouté : *« La crise de l'Ebola a réaffirmé le caractère essentiel de la gestion du risque dans toute activité commerciale. Il est essentiel d'être bien préparé et prêt. Notre plan d'urgence et d'intervention nous a guidés pendant toute la crise. »*

Entre autres enseignements, Sime Darby a appris qu'*« il faut collaborer dès le départ avec les parties prenantes et aligner les efforts de l'entreprise sur ceux du gouvernement. L'entreprise doit aussi se montrer sensible aux préoccupations locales. »*

Pour élaborer sa riposte, Sime Darby s'est appuyée sur la Déclaration universelle des droits de l'homme ; la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ; les Droits de l'enfant et principes régissant les entreprises ; les protocoles et recommandations de l'OMS concernant l'Ebola ; la législation du Liberia et du Ghana ; et ses propres protocoles d'environnement, de sécurité et de santé.

179 Interview de dirigeants de Sime Darby par l'IHRB.

A satellite image of Hurricane Harvey, showing a well-defined eye and a dense, swirling cloud structure over the Gulf of Mexico. The surrounding ocean is visible in shades of blue and green.

ANNEXE II

Apporter de l'aide pendant une catastrophe naturelle

2

L'ouragan Harvey
se renforce.

Flickr/NASA

ANNEXE II

Apporter de l'aide pendant une catastrophe naturelle

2

Le 25 août 2017, l'ouragan Harvey, une tempête de catégorie 4, déferlait sur le Texas, aux États-Unis. Ses rafales féroces et destructrices ont inondé de vastes étendues sur le littoral. Les dommages étaient estimés à environ 125 milliards de dollars. La compagnie pétrolière ExxonMobil avait d'importantes installations dans la région. Elle a agi pour assurer la sécurité de ses salariés et venir en aide aux communautés touchées.

Dès les premières alertes lancées par les services météorologiques au sujet d'une tempête énorme se déplaçant dans sa direction, ExxonMobil a commencé les préparatifs. La société possédait deux raffineries dans la région, l'une à Baytown et l'autre à Beaumont. Dans un premier temps, ExxonMobil a arrêté ses exploitations pour empêcher tout désastre industriel accidentel. Puis elle a commencé à transférer du carburant des zones concernées vers les zones susceptibles d'être touchées, afin de pouvoir contribuer aux efforts de reprise. Le ravitaillement était un enjeu critique. ExxonMobil a donc mis en place un numéro gratuit pour aider à répondre aux besoins en carburant.

L'une des priorités du géant pétrolier était de réduire au maximum les impacts négatifs de la tempête sur l'environnement et la coupure d'électricité qui suivrait. ExxonMobil a établi un protocole pour signaler les retombées aux autorités, en collaboration avec ses employés, afin d'arrêter les exploitations en toute sécurité. L'entreprise a surveillé l'avancée de la tempête et les bulletins météo, établi un système de commandement de l'incident dans ses installations et formé une équipe d'approvisionnement et un groupe de soutien d'urgence. Un service de communication a été établi, diffusant des informations au personnel, aux organismes de réglementation, aux clients, aux fournisseurs, aux médias et à la communauté. L'expérience montre que les entreprises qui se sont relevées le plus rapidement du passage de l'ouragan Katrina en 2005 sont celles qui ont localisé leurs employés dispersés dans tout le Sud-Est des États-Unis. À l'époque, les entreprises comme Procter & Gamble avaient monté un village local pour les employés, sur des terrains élevés avec des logements, de la nourriture et des avances en espèces pour les employés et leurs familles.

En 2017, lorsque la tempête Harvey a frappé le Texas, certaines maisons d'employés ont été inondées, et l'entreprise a contribué au nettoyage et à la réparation de leurs logements. Quelque 760 employés ont subi des dégâts des eaux, et 550 ont utilisé les équipements de nettoyage mis à disposition par l'entreprise pour remettre leur maison en état. ExxonMobil a également accordé des prêts d'urgence de 7,5 millions de dollars à ses employés et consacré 7 millions de dollars aux efforts de reprise. Elle a aussi fourni 30 000 bouteilles d'eau, 15 000 bidons d'eau de javel, 14 000 bouteilles de gaz ou bidons de carburant aux premiers secours, ainsi que des bénévoles pour les efforts de relèvement. L'ouragan avait laissé 100 000 foyers sans eau courante et 60 employés d'ExxonMobil ont coopéré avec la municipalité de Beaumont pour réparer le réseau de distribution d'eau de la ville.

Enfin, l'entreprise a participé à la réparation de 85 logements au travers d'une association caritative locale, et transporté plus de 27 tonnes de marchandises par hélicoptère, à ses employés et aux membres de la communauté de la région qui se sont retrouvés bloqués. Dans un rapport¹⁸⁰, l'entreprise déclare :

« La capacité à réagir rapidement en cas de catastrophe, quel que soit le lieu où elle frappe, est cruciale. ExxonMobil organise une multitude de formations et d'exercices visant à se préparer à ce type de situation. Nous concevons nos installations de façon à pouvoir surmonter un large éventail de conditions extrêmes. Quelle que soit la taille, la gravité ou l'origine d'un événement, chaque installation et chaque unité commerciale d'ExxonMobil dispose de ressources et d'intervenants formés. Nous appliquons nos stratégies d'intervention d'urgence et testons régulièrement nos équipes d'intervention conformément aux exigences réglementaires, ainsi que notre propre système. »

¹⁸⁰<https://corporate.exxonmobil.com/-/media/Global/Files/sustainability-report/publication/2017-Sustainability-Report.pdf>

ANNEXE III

Rapatrier et évacuer en toute sécurité : des opérations complexes en temps de crise



Aide à l'évacuation de migrants
de pays tiers de Libye.

Flickr/Civilian Security At State

ANNEXE III

Rapatrifier et évacuer en toute sécurité : des opérations complexes en temps de crise

3

Les entreprises installées en Libye ont été prises au dépourvu lorsque le conflit a éclaté en 2011. L'Afrique du nord traversait alors une période troublée. Le Printemps arabe faisait germer un espoir de changement. En Égypte, en Algérie et en Tunisie, des soulèvements spontanés émergeaient contre le gouvernement. La guerre civile en Libye a été brutale, donnant lieu à de nombreuses violations des droits de l'homme. Dans cet important pays pétrolier, beaucoup d'entreprises avaient embauché des centaines de personnes, soit dans le secteur pétrolier, soit dans le soutien aux services ou la maintenance des infrastructures.

Les tensions dans la région avaient poussé les entreprises à arrêter leurs activités, abandonnant une multitude de travailleurs démunis à leur sort. Ces travailleurs venaient pour beaucoup du Bangladesh. Sur les 6 millions de Bangladais expatriés (soit 4 % de la population), quelque 70 000 à 80 000 travaillaient en Libye. L'Organisation internationale pour les migrations a organisé le voyage de retour de 36 500 d'entre eux au Bangladesh.

Selon une témoin au Bangladesh, à leur arrivée, les travailleurs étaient dépités et tristes. « *Il n'y a aucune joie sur leur visage quand ils retrouvent leur famille* », a-t-elle dit.¹⁸¹ Le rêve de nombreux travailleurs migrants et de leurs familles, la sécurité financière, était anéanti. Le personnel de l'aéroport les a malmenés.¹⁸²

Beaucoup d'entre eux s'étaient fortement endettés pour obtenir ces emplois et comptaient rembourser cet argent après plusieurs années de travail à l'étranger. Le poids de la dette est alors devenu insurmontable.¹⁸³ Le gouvernement bangladais a emprunté 40 millions de dollars à la Banque mondiale pour financer des mesures de réinsertion pour les travailleurs, chaque rapatrié recevant une aide de 50 000 taka.¹⁸⁴

181 Interview par l'IHRB d'une femme bangladaise revenant de Bangkok en juin 2011.

182 Informations provenant d'interviews menées par l'IHRB auprès de plusieurs ressortissants bangladais de retour dans leur pays en 2011.

183 Selon l'unité de recherche sur les mouvements des réfugiés et des migrants (Refugee and Migrant Movements Research Unit) de l'Université de Dhaka, 85 % des travailleurs bangladais partis à l'étranger contractent une dette.

184 La Banque mondiale a accordé 40 millions de dollars dans le cadre d'un projet de rapatriement et restauration des moyens d'existence des travailleurs migrants (Repatriation and Livelihood Restoration for Migrant Workers). Cet argent est destiné à couvrir les coûts de rapatriement et à octroyer une aide aux travailleurs de 775 \$ en espèces à leur retour au Bangladesh. Le but est qu'ils puissent subvenir à leurs besoins immédiats et qu'ils retrouvent un emploi dans leur pays ou à l'étranger, ce qui marquerait le début du processus de restauration des moyens de subsistance.

De nombreux travailleurs s'étaient plaints de ne pas avoir été payés pendant des mois.¹⁸⁵ Les conséquences pour l'économie du Bangladesh étaient désastreuses. Les transferts de fonds des travailleurs représentent 12 % du produit intérieur brut.¹⁸⁶ D'après l'Institut de recherche politique installé à Dhaka, le montant de ces transferts correspond à six fois le montant de l'aide publique au développement et onze fois celui des investissements directs étrangers entrant au Bangladesh, faisant de ces envois une source de revenu stable et importante. La fin des transferts était synonyme de crise sérieuse pour l'économie du pays.

Certaines entreprises ont rapatrié leur personnel, et dans certains cas, celui de leurs sous-traitants. Mais la loi en vigueur était floue. La compagnie pétrolière BP a elle-même rapatrié son personnel. Elle a proposé son avion de location au gouvernement britannique qui n'avait pas pu rapatrier immédiatement ses ressortissants bloqués. Le conglomérat coréen Daewoo a envoyé ses navires dans les ports libyens et embarqué des centaines de ressortissants thaïlandais qui travaillaient sur ses chantiers de construction pour les ramener en Thaïlande. D'autres grandes entreprises ont également réussi à faire sortir leurs employés expatriés au cours des premières semaines.

Mais certaines ont fermé leurs usines ou leurs chantiers et renvoyé les travailleurs migrants sans accès à de l'eau ou de la nourriture, voire sans salaire.

185 Un article paru dans The Guardian relate l'histoire typique de plusieurs travailleurs migrants dans la ville de Bashail, dans la circonscription de Barisal, parmi lesquels Faruk Sikder. Faruk Sikder travaillait comme maçon à Tripoli. Son supérieur chinois l'a abandonné avec six mois de retard de salaire. Avec d'autres travailleurs, il a quitté la Libye pour se rendre en Tunisie. Les forces libyennes ont procédé à une fouille à nu et confisqué leurs affaires personnelles, les laissant sans rien. Son père avait hypothéqué la propriété de la famille pour lui permettre de partir travailler à l'étranger ; désormais il n'a plus de bien, ni aucun moyen de rembourser ses créanciers. Voir AL-MAHMOOD Saeed Zain, « Bangladesh feels economic backlash from Middle East crisis », The Guardian, 20 juin 2011 <https://www.theguardian.com/world/2011/jun/20/bangladesh-economic-backlash-libya-crisis>

186 La valeur totale de la production de produits et services en une année.

Ressources

Les informations autour de la COVID-19 évoluent rapidement. Une abondance de ressources a vu le jour pour venir soutenir les organisations qui luttent contre la crise. Voici celles qui sont plus spécifiquement axées sur le thème des entreprises et des droits de l'homme, bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive.

Portails d'information

Organisation mondiale de la Santé, « Flambée de maladie à coronavirus 2019 » <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

Organisation internationale du travail, « Le COVID-19 et le monde du travail » <https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/lang--fr/index.htm>

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : « La COVID-19 et les droits de l'homme » <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/COVID-19.aspx>

Confédération Syndicale Internationale, « Pandémie de COVID-19 : Nouvelles syndicales » <https://www.ituc-csi.org/covid-19-responses?lang=fr>

Chambre de commerce internationale, « COVID-19 Business Continuity Guide » <https://iccwbo.org/media-wall/news-speeches/icc-publishes-covid-19-business-continuity-guide/>

Organisation Internationale des Employeurs, « COVID Platform » <https://www.ioe-emp.org/en/policy-priorities/covid-19/>

Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme, « Pandémie de COVID-19 (Coronavirus) » <https://www.business-humanrights.org/fr/pand%C3%A9mie-de-covid-19-coronavirus-0>

Outils d'aide à la mise en œuvre du principe de diligence raisonnable

Programme des Nations Unies pour le développement, « Human Rights Due Diligence and COVID-19: Rapid Self-Assessment for Business » <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/human-rights-due-diligence-and-covid-19-rapid-self-assessment-for-business.html>

BSR, « A Rapid Human Rights Due Diligence Tool for Companies » <https://www.bsr.org/en/our-insights/blog-view/covid-19-a-rapid-human-rights-due-diligence-tool-for-companies>

Business Fights Poverty, « Response Framework and Action Mapping Tool » <https://businessfightspoverty.org/business-and-covid-19/>



La propagation de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la maladie respiratoire provoquée par le nouveau coronavirus, a eu en quelques mois des effets dévastateurs et exponentiels.

Face à l'ampleur et à la gravité de la crise actuelle, des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs se retrouvent confrontées à des défis aussi variés qu'inédits, qui nécessiteront une réflexion claire, une attention entièrement tournée vers les objectifs, une adhésion aux standards et aux normes internationales, de la créativité et enfin, un effort concerté pour une action collective.

Ce document est divisé en quatre parties. La partie I présente un aperçu des impacts de la pandémie sur les droits de l'homme. La partie II souligne l'importance de la responsabilité qui incombe aux entreprises de respecter les droits de l'homme dans le contexte actuel. La partie III indique là où des changements doivent être mis en place et là où les bonnes pratiques sont mises en œuvre. Cette partie s'achève sur des recommandations aux entreprises. La partie IV anticipe l'avenir, dans la mesure du possible, et traite des implications à plus long terme. Les trois annexes présentent des exemples instructifs : comment Sime Darby a traversé l'épidémie d'Ebola au Libéria ; les actions entreprises par ExxonMobil pour gérer les suites de l'ouragan Harvey aux États-Unis ; et enfin comment des entreprises telles que BP et Daewoo ont réagi au conflit armé en Libye.